



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 1^{er} juillet 2023

Océanopolis - Brest

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Ouverture de l'assemblée générale ordinaire | 3 |
| Discours du Président | 8 |
| Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2022 | 17 |
| Rapport du Comité Directeur | 17 |
| Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 | 18 |
| Rapport du Commissaire aux comptes | 24 |
| Rapport des activités sportives | 25 |
| Rapport du médecin fédéral | 32 |
| Budget 2024 | 35 |
| Adoption des résolutions | 39 |
| Questions diverses | 43 |
| Intervention des personnalités | 43 |
| Présentation des récipiendaires | 47 |
| Reconnaisances or QualiClub | 51 |
| Clôture | 53 |

La séance est ouverte à 14h30 par Mme Dominique MERIEUX, Secrétaire Fédérale.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Madame Mérieux - Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des structures déconcentrées
Monsieur le Président du comité départemental du Finistère
Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur,
Mesdames, Messieurs les membres honoraires de la Fédération Française de Gymnastique,
Monsieur le Directeur Technique national,
Mesdames, Messieurs les élus des collectivités et du monde sportif,
Mesdames, Messieurs les partenaires
Mesdames, Messieurs,
Chers amis.

Au nom de la FFGym, je suis heureuse de vous accueillir dans ce superbe Océanopolis de Brest. Je remercie tous les membres présents ainsi que nos partenaires fidèles à ce rendez-vous. L'assemblée générale est un moment important de la vie fédérale. C'est pour chacune et chacun d'entre nous le moment de prendre du recul et de faire le point sur l'activité de la FFGym.

Cette année, est une année singulière puisque la Fédération fête ses 150 ans.

150 ans, 200^{ème} congrès, que de chemin parcouru. La Fédération a été Construite par l'engagement et la passion des femmes et des hommes qui la formaient hier. Chacun de nous, par ses actions et l'exercice de ses fonctions, poursuit aujourd'hui le travail collectif débuté voilà un siècle et demi par nos prédécesseurs. Rassembler, partager, s'engager pour la FFGym autour d'un projet commun, quelques mots simples qui pourtant fondent la vie fédérale

Débatte, échanger, coopérer en nous appuyant sur l'intelligence collective afin d'innover et développer nos disciplines au sein des territoires, c'est ce qui nous rassemble aujourd'hui et c'est ce qui doit nous rassembler encore plus largement demain.

A l'heure de l'individualisme, cela est réconfortant de pouvoir compter sur vous tous, sur ce collectif fort et déterminé pour animer le présent et imaginer l'avenir.

Merci pour votre engagement, merci pour votre dévouement.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de la FFGym.

Je voudrais excuser :

- Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Monsieur Michel Cadot, Délégué Interministériel des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Monsieur Tony Estanguet, Président de Paris 2024
- Madame Fabienne Bourdais, Directrice des Sports
- Monsieur Frédéric Sanaur, Directeur de l'Agence Nationale du Sport
- Monsieur Morinari Watanabe, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique
- Monsieur Farid Gayibov, Président de l'European Gymnastics
- Monsieur Michel Boutard, Vice-Président de l'European Gymnastics
- Monsieur Olivier Esteves, PDG du groupe ABEO
- Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil Régional de Bretagne
- Monsieur Maël de Calan, Président du Conseil Départemental du Finistère

Je voudrais saluer la présence de :

- Monsieur Yannick Morin, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne
- Monsieur Yvon Cléguer, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère
- Monsieur Yvon Paugam, Président de l'Office des Sports de Brest
- Monsieur Mickaël Boucher, Délégué Régional Académique de la DRAJES de Bretagne
- Monsieur Georges Guelzec, ancien Président de l'European Gymnastics et membre honoraire de la FFGym
- Madame Irène Scolan, de la société KPMG
- Monsieur Fabrice Innocenti, Président de l'Amicale des juges nationaux et internationaux
- Nos partenaires économiques :
 - Gymnova avec Messieurs Patrice Ferraina et Xavier Lepitre
 - Moreau avec Jérémy Daouk représentant Madame Amélie Rivoire

Tous nos remerciements à Pierre Jestin, Président du comité départemental du Finistère et du Club Gymnique Brest Iroise, ainsi qu'à son équipe pour la collaboration apportée à l'organisation de ce congrès. Tout a été mis en œuvre pour accueillir la FFGym et les congressistes dans les meilleures conditions. Monsieur le Président, vous avez la parole.

Monsieur Jestin – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs bonjour pour ceux que je n'ai pas salués. J'espère que vous avez bien mangé, l'heure de la sieste c'est après 18h, il y a des travaux cet après-midi quand même. Je tenais à remercier bien entendu la Fédération de nous avoir fait confiance, mais avant de poursuivre je voudrais avoir une pensée très forte pour les bénévoles qui se sont investis et notamment

toute l'équipe de chauffeurs qui vous ont accueillis à la gare, aux avions malgré les retards et vous pouvez les applaudir très fort, parce que sans eux il n'y aurait pas de congrès.

Donc, effectivement pour ceux qui sont arrivés hier, vous avez pu remarquer qu'il pleuvait. Eh bien je ne vous dis pas le nombre de circulaires qu'il a fallu faire, remplir, la secrétaire du comité a cru que ça allait être la catastrophe mais on a réussi à avoir la pluie et préserver la légende qu'il pleut toujours à Brest.

Dominique Maillot m'a dit « vous avez 2 minutes », ça fait 1 min 30, il me reste 30 secondes, juste pour vous dire qu'effectivement, vous avez une séance de travail cet après-midi, c'est normal parce que tout commence en Finistère.

Merci.

Madame Mérieux - Merci Monsieur le Président

C'est maintenant à Monsieur Patrick Appéré, adjoint au Maire de la ville de Brest en charge de la politique sportive et Président de l'Association Nationale des Elus du sport, de prendre la parole.

Monsieur Appéré – Bonjour à tous, merci d'abord, merci Président, merci cher James Blateau d'avoir, toi et ton équipe, choisi cet endroit pour tenir votre assemblée générale. D'abord c'est un bel endroit, la ville de Brest est une belle ville où il fait bon vivre, donc il n'y a aucune raison qu'au travers de cela vous ne preniez pas aujourd'hui les meilleures décisions qui aillent pour développer le sport et plus particulièrement la gymnastique.

Alors, que vous dire. Il a raison Pierre, il pleut aujourd'hui mais on a beaucoup travaillé sur cette idée qu'il fallait à la fois qu'il fasse beau sur les plages de temps en temps, ça a été le cas des trois dernières semaines, mais qu'en même temps, quand même, les poireaux il faut qu'ils poussent aussi et pour ça c'est nécessaire d'avoir un peu de pluie. Aujourd'hui je crois que tout le monde prierait quelquefois et dans certains endroits de France au moins pour que la pluie tombe un peu plus parce qu'on est dans cette situation climatique qui est un peu inquiétante et les questions de la sécheresse nous préoccupent tous, à la fois sur la consommation d'eau potable mais également sur les arrosages divers et variés sur nos terrains ou y compris d'ailleurs sur la question de nos piscines. Donc c'est un vrai sujet, vive la pluie dans la période, merci.

Pour le reste vous dire vraiment Brest, c'est une métropole, on fait partie des 14 territoires de France retenus comme métropolitains, 220 000 habitants et donc une responsabilité toute particulière vous le voyez bien par rapport à notre territoire, puisqu'on est entourés d'eau de mer et donc ici il faut aussi s'occuper de la voile et des marins, c'est une très belle responsabilité en plus des autres responsabilités sportives.

Ici c'est entre 225 et 230 associations sportives, c'est 110 activités sportives différentes, c'est 120 équipements sportifs et des milliers de bénévoles qui, bien entendu, chaque jour de la semaine s'y prêtent.

Pour la gymnastique, on doit être à peu près un peu plus de 600 licenciés, les grands clubs c'est la Légion St Pierre, c'est le CGBI avec Pierre, c'est également la GRS du Ponant, enfin des jolis clubs qui font de très beaux résultats, qui font vivre la gymnastique ici, à proximité, avec des jeunes qui sont passionnés par ça. C'est toujours un vrai plaisir et je trouve, mais vous le direz mieux que moi, la passion familiale qui existe autour de cela, chaque fois que je me rends sur n'importe quel évènement organisé ici par les clubs, c'est toujours rempli de monde et on voit bien là, à la fois les entraîneurs, la famille qui se déplace et il y a beaucoup de plaisir à se retrouver et à vivre ces jolis moments.

Donc vraiment toutes mes félicitations pour ce boulot que vous faites.

On est aussi dans une période un peu particulière quand même puisque Brest aura une chance extraordinaire. Le 7 juin 2024, nous accueillerons ici la flamme olympique dans le cadre de son parcours, avec un élément un peu particulier c'est qu'elle partira de Brest en direction des Antilles. Pour cela un grand catamaran, un Ultime, qui sera skipé par Armel Le Cléach, viendra récupérer la flamme et l'enverra du côté de la Martinique ou de la Guadeloupe et ils feront le tour des Antilles. C'est donc un moment extrêmement important, un moment en même temps où c'est important on est à quasiment un an de ces Jeux et pour les sports on a besoin de réfléchir un peu. Vous le savez comme moi, on a quelques difficultés qu'il faut savoir appréhender. La première d'entre elles, bien entendu pour nous collectivités, c'est la question des grands équipements structurants où on considère qu'on n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Aujourd'hui, on nous demande de régler les problèmes du climat, en même temps il nous faut travailler les dernières technologies pour que les sols qui existent sur nos gymnases soient de qualité pour qu'on puisse exercer d'une bonne manière nos activités sportives. Tout cela coûte beaucoup d'argent et pour l'instant, nous on le dit au niveau de l'ANDES, là plus particulièrement, le compte n'y est pas, et on réclame au niveau de l'Etat que 500 millions par an soient mis sur ces équipements structurants.

Bien entendu, et là vous êtes directement concernés, la question de l'emploi est posée, sur laquelle il faut qu'on discute. On est, je le rappelle, à un an des Jeux Olympiques et pour l'instant on a un peu la main quand on veut discuter avec le Ministère pour essayer de faire avancer au fond nos affaires et que le sport soit un peu mieux reconnu en termes d'engagement qu'il ne l'est aujourd'hui.

Et puis, comme on travaille très bien, le Président de la République a eu l'excellente idée de nous faire cette proposition des 5000 équipements. On y a tous mis vraiment beaucoup d'énergie, à la fois le milieu sportif, les territoires et aujourd'hui j'en discutais avec le DRAJES de Bretagne qui me disait, effectivement les fonds qu'on avait prévus y compris les fonds prévus jusqu'en 2024 sont quasiment consommés.

Donc nous sommes également intervenus au niveau du Ministère pour dire, le Président avait annoncé jusqu'en 2024, mais il faut quelques rallonges, certes c'est un beau succès mais il y a aujourd'hui beaucoup de demandes et il faut qu'on essaie d'aller jusqu'au bout du raisonnement. Donc vous voyez, on a là quelques dossiers les uns et les autres que nous partageons, sur lesquels il va falloir peser pour essayer de faire en sorte que le sport dans ce pays soit peut-être mieux écouté qu'il ne l'est aujourd'hui.

Voilà je voulais vous dire cela. Pour le reste et bien bonne assemblée générale, très heureux, personnellement d'occuper cette belle responsabilité sur Brest, qui est aussi une ville olympique, derniers Jeux Olympiques parce qu'on peut aussi parler des grands clubs. On a bien entendu le Stade Brestois en Ligue 1 de football mais on a aussi notre équipe de BBH, équipe féminine, qui est quasiment l'équipe de France de handball puisqu'à Brest on a eu 5 médailles d'or avec nos filles qui jouent sur Brest, 3 médailles de bronze pour ce qui est des voileuses donc les femmes ici sont celles qui sont les vitrines du sport et de la haute performance, et on en est ravis.

Donc merci à vous, bonne assemblée générale et vive le sport.

Madame Mérieux – Merci Monsieur.

Nous allons poursuivre avec un moment de recueillement pour nous souvenir de nos amis disparus au cours de l'année.

Avant le début ce traditionnel hommage, la FFgym souhaite rendre un hommage particulier à Lola, jeune gymnaste qui pratiquait l'aérobic au club de Pantin en Ile de France et qui a tragiquement été assassinée en octobre dernier. Pour toi Lola qui avait la vie devant toi, pour ta famille plongée dans un immense chagrin, pour ton club, pour tes coéquipières, les membres de la famille gymnique bouleversés par ton départ prématuré t'adressent ce tonnerre d'applaudissements.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci pour Lola et sa famille.

Plusieurs de nos amis nous ont quittés durant cette saison. Je vous remercie de vous lever et de leur accorder une minute de silence pour saluer leur mémoire et leur engagement au service de la Fédération

Rappelons-nous de :

Laurence Pailly

Monique Berra

Etienne Huber

Christophe Tranchand

Claude Veillé

Jean-Marie Compagnon

Louis Thomas

Christian Gourmelon

Jacques Libouroux

Raoul Bouchaud

Annette Eychenne

Madame Mérieux – Merci pour eux.

La parole est maintenant au Président fédéral, James Blateau.

Discours du Président

Monsieur Blateau -

Monsieur Patrick Appéré, Maire Adjoint chargé des sports de la ville de Brest et néanmoins Président de l'ANDES

Monsieur Mickaël Boucher, Directeur Régional Académique de Bretagne

Monsieur Yannick Morin, Président du CROS de Bretagne

Monsieur Yvan Cléguer, Président du CDOS du Finistère

Monsieur Yvon Paugam, Président de l'OMS

Monsieur Pierre Jestin, Président du comité départemental du Finistère et du COL qui nous accueille

Madame Amélie Rivoire pour la société Moreau

Monsieur Patrice Ferraina, pour la société Gymnova

Madame Céline Gomis pour Amplitude Assurances

Madame Martine Vital, Présidente de l'Association des Internationaux

Monsieur Fabrice Innocenti, Président de l'Amicale des Juges Nationaux et Internationaux

Mesdames, Messieurs les membres d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique, dont Monsieur Georges Guelzec, ancien Président de l'Union Européenne de Gymnastique dont la présence nous honore

Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents départementaux, représentant les clubs affiliés

Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents régionaux

Monsieur le DTN, Kevinn Rabaud et ses collaborateurs

Monsieur le Directeur Exécutif, David Vallée et ses collaborateurs

Mesdames et Messieurs les élus, du Comité Directeur et des commissions fédérales

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

L'Union des Sociétés de Gymnastique a été créée en 1873. Elle est l'ancêtre de la FFGym. Nous fêtons donc cette année nos 150 ans.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de redécouvrir notre histoire, les évènements ou les champions qui ont marqué les différentes époques, de retrouver d'anciens documents, de valoriser les plus anciennes personnes et de partager avec les plus jeunes.

En complément, nous avons saisi cette occasion pour célébrer d'une part les clubs centenaires et leur engagement fidèle dans le temps et d'autre part les médaillés olympiques. C'est en septembre dans le cadre général des Nouveaux Internationaux de France que ces festivités de reconnaissance auront lieu. Le travail de recherche fait par les clubs et les structures déconcentrées est inestimable pour mieux cerner nos origines et notre évolution et finalement pour se diriger plus sereinement vers l'avenir.

Comme toutes les assemblées générales, celle-ci est destinée à revenir sur les activités passées et nous donner des perspectives.

Mais presque comme chaque année, vous avez reçu des informations et commentaires des anciens dirigeants qui n'ont toujours pas admis le résultat des élections d'il y a 10 ans maintenant.

On sait qu'ils vivent dans le passé sans comprendre l'évolution du monde actuel et c'est ennuyeux pour donner un avis pertinent.

Ennuyeux aussi qu'ils perdent en crédibilité au cours du temps puisque l'un signe administrateur du pôle de Saint Etienne alors qu'il a été interdit d'exercer des responsabilités associatives pour 2 ans, et que l'autre signe « past president » mais ne dit pas qu'il a été déclaré coupable d'abus de bien sociaux et de prise illégale d'intérêt et condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000€ d'amende en répression notamment. Même si cette dernière affaire est encore en appel.

Plus sérieusement il faut revenir sur l'année écoulée.

- La relance après Covid

Nous nous sommes relancés après les années Covid. Elles n'ont pas été faciles ; toutefois nos efforts, les efforts de chacun, conjugués avec ceux de l'Etat, nous ont permis de rebondir. Aujourd'hui, en juin, nous sommes à plus de 323 000 licences. Nous sommes donc déjà au niveau de notre record de 2019 (325 000) alors que le décompte s'arrêtera fin août. Il faut aussi noter que le nombre de clubs est en augmentation.

Durant la saison écoulée, nous avons pu organiser la tournée des régions. En effet, si les chiffres nationaux reviennent à la normale, il était important de rencontrer les différents acteurs pour échanger sur la relance territoriale de SynerGym2024, pour apporter le soutien aux projets locaux et enfin rencontrer à la fois les administrations réorganisées en DRAJES, Maison régionale de la Performance, CREPS, ainsi que les élus politiques des collectivités territoriales.

Souvent accompagnés du DTN et du président régional, on a pu ouvrir les portes et partager les problèmes, les propositions de solutions et finalement stimuler un réseau de connaissances. Les présidents régionaux auront à cœur de ne pas laisser la porte se refermer et d'entretenir des relations dynamiques.

Durant ce tour des territoires, plusieurs collectivités régionales se sont montrées particulièrement intéressées pour finaliser une convention pluriannuelle visant à organiser les compétitions nationales chaque année. Ce sera un élément important de stabilité.

Mais après Covid, de nouvelles tendances s'affirment concernant les ressources humaines tant de l'Etat que de la FFGym.

Côté Etat, les arbitrages en nombre de CTS sont toujours à la baisse (désormais 57). Considérant que la FFGym était surdotée par rapport à d'autres fédérations notamment affinitaires, les départs à la retraite ne sont pas et ne seront pas remplacés. Notre expertise technique d'Etat s'amenuise en même temps que le nombre de CTS. Les entraîneurs experts ont de moins en moins le statut d'Etat.

Force est de constater aussi que les appels à candidatures pour remplir les fonctions de responsable de l'entraînement sont de moins en moins appréciés par les techniciens français. Les déplacements, le salaire ou encore le poids des responsabilités sont peut-être des causes à étudier.

Côté secteur privé, les usages ont aussi évolué.

Turn over plus rapide, volonté de se rapprocher de sa famille, de la mer ou de la montagne sont des nouveaux arguments à prendre en compte. L'organisation du travail évolue au même rythme que les nouveaux types de comportement.

En complément, la proximité des Jeux Olympiques de Paris et les 4500 recrutements en cours au COJO en plus des 150 000 emplois tous secteurs confondus, la création de l'ANS et de ses déclinaisons territoriales, la concurrence entre fédérations en voie de professionnalisation perturbe les recrutements.

Comme toutes les entreprises, la FFGym met un peu plus longtemps que d'habitude à recruter. Pour autant, il est probable que ces emplois reviendront sur le marché à partir d'août 2024. A quel prix ? c'est toute la question.

Au plan sportif ...

Comme chaque année, nous avons connu des fortunes diverses mais avec plusieurs belles réussites. Le DTN aura l'occasion de revenir plus précisément sur ces aspects. Néanmoins pour cette saison 2022-2023, on est fiers de redire la médaille d'or de Coline Devillard aux Championnats du Monde GAF de Liverpool, la médaille d'argent d'Allan Morante au trampoline obtenue à Sofia, comme celle de bronze, obtenue par l'équipe féminine de tumbling. De son côté, l'ensemble France de GR accroche plusieurs médailles en coupe du Monde, tout comme les groupes d'Aérobic qui renouent avec les victoires. Ce sont quelques exemples parmi d'autres qui montrent l'engagement de nos athlètes pour progresser dans un contexte international particulièrement dynamique. Et même si nous n'avons pas fait de médailles de premier plan, nos équipes de TeamGym, de Parkour ou de Gac sont à la manœuvre.

Néanmoins, il faut se décentrer de nos activités franco-françaises pour constater que nos amis des autres pays progressent vite, parfois avec une moindre organisation que la nôtre. Heureusement, la politique des clubs formateurs qui détectent et forment des jeunes donne déjà de bons résultats et promet de belles avancées pour l'avenir en direction de Los Angeles.

- Violences

Mais dans le même temps, la saison 2022/2023 a été animée par des sujets ou des polémiques autour de la violence dans le monde de la gymnastique.

Pour aborder ce sujet concrètement, il faut d'abord se souvenir que dès 2017, dans la foulée de l'affaire Nassar, médecin américain de l'équipe nationale de gymnastique féminine, nous avons fait, avec vous, une démarche particulièrement volontariste autour des violences dans notre sport.

- Rapidement, on a pu écrire et diffuser dans les clubs des chartes à l'adresse des présidents entraîneurs, gyms, juges, et du secteur médical.

- Rapidement, on a pu signer une convention avec Colosse aux pieds d'argile pour sensibiliser toutes les strates de la gymnastique.

- On a eu aussi la volonté de libérer la parole.

- Parallèlement et dans l'idée de soutenir les victimes, on a intégré dans nos statuts, texte collectif le plus fort d'une fédération, l'obligation de se porter partie civile dès la connaissance d'un fait de ce type, traduisant ainsi la volonté de transparence.

- Désormais toutes les sessions de formation (juges, entraîneurs etc...) débutent par une réflexion sur l'éthique.

- Plus récemment, on a souhaité interdire aux entraîneurs d'héberger des gymnastes qu'ils entraînaient. En effet, l'entraînement mêlé avec la possibilité de gain par l'hébergement nous semblaient être un conflit d'intérêt majeur, sans compter que passer 5 ou 10 heures par jour avec un entraîneur ne semblait pas pertinent du point de vue éducatif.

- Le suivi psychologique porté notamment par Meriem Salmi (psychologue au service de Teddy Riner) a été développé au profit des gymnastes de haut-niveau.

De son côté, le club d'Avoine a été actif pour engager la polémique sur les réseaux sociaux. Le premier aspect concerne l'équipe de France.

La direction technique nationale a éprouvé le besoin de recentrer les membres de l'équipe de France avant les Jeux Olympiques de Paris et de réduire le nombre d'intervenants.

Le club avec ses élus et ses entraîneurs s'opposent à tout.

Au point d'envahir le siège fédéral et de menacer son personnel.

Au point de menacer le DTN et le Vice-Président en charge du haut-niveau,
Au point de s'attaquer au médecin fédéral puis d'agresser oralement le Président.
Mais le problème n'est pas tout à fait là. Le problème est autour de la santé.
En effet, la gymnastique et singulièrement la gym de haut-niveau, nécessite beaucoup d'entraînement. Il est donc nécessaire d'avoir une protection médicale de même niveau.
Pourquoi le club refuse-t-il la collaboration et l'autorité du médecin fédéral ?
Pourquoi le club dépose-t-il une plainte auprès du conseil de l'ordre des médecins ?
Pourquoi malgré la décision du conseil de l'ordre qui lui donne tort, le club s'oppose-t-il toujours ? Que veut-il montrer ?

Dans ce contexte, le cas Kaylia Nemour est singulier.
La jeune gymnaste en direction de l'Equipe de France, entraînée depuis toujours par un fonctionnaire d'Etat soutenu par des moyens locaux et fédéraux, est écartelée entre différentes loyautés (famille, club, fédération, pays).
Mineure, elle a choisi avec ses parents de changer de licence et matchera pour un autre pays. Soit.
Ce n'est pas la responsabilité de la Fédération. On lui souhaite une bonne réussite.
Mais qu'en est-il de sa santé ?
Kaylia Nemour est victime d'ostéochondrite aux deux genoux. Victime de surentrainement, elle a été opérée deux fois. Le médecin fédéral, entouré des meilleurs spécialistes ayant eu accès à l'intégralité des pièces du dossier, est arrivé à la conclusion de recommandation d'un suivi attentif et de limitation de pratique.
La Fédération mettant en priorité la santé, la gymnaste a pensé qu'une autre fédération serait moins regardante.
Le jour venu, parents, entraîneurs et clubs ainsi que la fédération algérienne devront assumer leur responsabilité.

Par ailleurs, le procès de Vincent Pateau, entraîneur du pôle de Marseille, déjà jugé (6 mois de prison avec sursis) et celui à venir de Pierre Ettel (anciennement entraîneur du pôle) nous alertent sur des comportements inacceptables.
Le pôle, déjà en difficulté après des analyses relatives aux finances ou à la gouvernance, est désormais retiré du PPF. Par voie de conséquence, les gymnastes rejoindront soit les centres de préparation olympique soit les clubs formateurs.
Un nouveau projet basé sur le DRA PACA doit prendre forme pour plusieurs disciplines, avec l'accord des collectivités territoriales.
La majeure partie de l'effectif étant originaire d'Occitanie sera orientée sur le DRA de sa région.

Enfin, il y a eu le reportage à charge diffusé sur France 3. Même si les témoignages datent de 2008 ou avant 2013, il faut constater qu'il y a des victimes et que leur parole doit être prise en compte.

C'est dans ce cadre que j'ai pu rencontrer la Ministre très attentive comme nous à ces sujets.

J'ai donc pu faire des propositions complémentaires à celles déjà existantes pour aller encore plus loin.

En première conclusion, il faut constater que nous sommes bien relancés dans une société en pleine évolution. Les comportements des hommes qui la composent apparaissent plus individualistes et les modes d'expression par les réseaux sociaux peu soucieux de vérité ni du minimum de recul.

Dans ce contexte, je souhaite proposer quelques perspectives ambitieuses au service du collectif fédéral.

Je vous propose 4 objectifs VAJOPE et vous dirai ensuite ce que signifie VAJOPE.

1 le premier objectif sera la lutte contre les violences

D'abord de façon claire et directe, j'affirme comme Président de la FFGym et en votre nom que les violences verbales, physiques ou psychologiques sont inadmissibles et ce, quel que soit le niveau de pratique. Elles sont à l'opposé des valeurs que nous défendons.

La lutte contre toutes les violences sera la première de nos priorités pour la saison 2023/2024, en pensant d'abord aux victimes du passé auxquelles je veux exprimer mon empathie et ma solidarité.

Aussi, le plan proposé qui a le soutien de la Ministre, est destiné à faire disparaître les fléaux que sont la violence, l'humiliation et l'emprise dans la gymnastique.

Nous faciliterons la parole et le signalement (site internet, affiches clubs).

Nous accentuerons la sensibilisation à ces sujets (chartes et renforcement de la convention avec Colosse aux pieds d'argile).

Nous accélérerons la transformation des comportements par des formations obligatoires dont les modules sont à créer « violences et emprise », « différencier exigence et violence » et l'organisation des assises « Ethique et gymnastique de performance » en novembre prochain.

Nous stimulerons la responsabilisation des uns et des autres (gymnastes, parents, entraîneurs, présidents, médecins).

Il sera aussi demandé à chaque président de structure d'identifier un référent intégrité physique et psychologique.

Cette démarche s'inscrit dans une démarche éducative qui stimule l'autonomie et la participation des personnes (dont les enfants) et non l'apprentissage forcé et contre son gré.

Une démarche éducative qui élimine la punition et l'humiliation.

Une démarche éducative qui propose une gymnastique positive, faite de mille couleurs et non pas de mille douleurs.

Les présidents que nous sommes ont leur responsabilité dans l'évolution des interventions des entraîneurs/animateurs qui doivent remplir leur mission avec un esprit d'éducateur et sans confisquer ce rôle aux parents.

C'est un engagement que je vous demande.

Un combat de chaque jour.

« Zéro tolérance, zéro silence face à la violence » sera notre slogan.

Vous recevrez toutes les informations sur ce plan et sa mise en œuvre dès la semaine prochaine.

Bien sûr, il faudra toutefois éviter de tomber dans le piège d'accuser tous nos entraîneurs dont la très grande majorité fait bien son travail et auxquels on doit accorder notre confiance. Mais on doit être sans concession pour les autres.

2 Le second objectif sera la création de l'Académie France Gymnastique

autour de la Vice-Présidente, Malika Mesrar, et de Jérôme Mainguy, Directeur emploi formation (Frédérique Marotte devient DRH de la FFGym).

Cette création, prévue au projet SynerGym 2024, est destinée à remplacer l'INF.

Elle remplira 3 missions :

1. proposer les habituelles formations fédérales et professionnelles
2. structurer la FPC rendue obligatoire et certificative, sans délégation aux régions pour l'instant, sur des thèmes techniques ou plus larges
3. initier la formation des experts (élus internationaux, juges internationaux, jeunes entraîneurs HN, élus fédérauxetc).

Ces trois orientations sont destinées à stimuler une évolution qualitative en faisant le lien entre les besoins locaux, nationaux ... mais aussi internationaux.

C'est avec l'Académie France Gymnastique qu'on pourra aborder les changements nécessaires de comportement, tout en améliorant notre place internationale.

Oui, nous avons besoin de renforcer qualitativement toutes les fonctions de notre Fédération : les dirigeants, les entraîneurs, les juges, les élus internationaux etc., pour prendre toute notre place dans le monde nouveau qui bouge très vite.

Votre engagement pour mobiliser des jeunes responsables est nécessaire, des jeunes destinés à nous remplacer le jour venu.

L'Académie deviendra certainement et rapidement l'outil le plus stratégique de l'évolution de la Fédération.

3 Le troisième objectif tourne autour des Jeux Olympiques de Paris 2024

Pour réussir sportivement les Jeux Olympiques 2024, il faut d'abord se qualifier. Nos gymnastes et nos entraîneurs sont en préparation, ils connaissent les objectifs et savent que rien ne sera facile.

Après les qualifications, l'objectif pourra être d'obtenir des médailles mais pas à n'importe quel prix. L'éthique et la protection de la santé seront au centre du projet.

Toutefois, et pour aider les gymnastes à réaliser le but partagé, la grande majorité a déjà été professionnalisée avec la participation financière de l'ANS, des clubs, de quelques mécènes et de la FFGym.

Que chacun soit remercié pour cet engagement envers nos gymnastes.

Par-delà le plan sportif, de nombreux autres projets parallèles existent autour des Jeux Olympiques de Paris 2024. On a déjà fait un certain nombre d'informations sur ce sujet et on continuera jusqu'à juillet 2024. Je parle là de la billetterie, du PAFENI, du club France, de Archi-Folies, du passage de la flamme etc... Sur ce dernier point, le COJO a décidé désormais du parcours de la flamme en métropole et dans les territoires ultramarins. Le COJO nous dit toujours que c'est secret de savoir quelles sont les villes qui ont été retenues pour proposer notre discipline, la mettre en valeur. Pour chacun des sports, il y a deux villes. Pour nous, les deux villes secrètes je vous les indique. C'est Poitiers qui a été retenu et Saint-Denis de la Réunion. Ces deux villes auront leur responsabilité locale de faire la proposition. Evidemment que l'ensemble des partenaires que sont le comité départemental, le comité régional et la Fédération seront à leurs côtés pour avancer le mieux possible. Mais ce jour-là, ces villes auront une responsabilité particulière, elles représenteront la gym du pays. On les aidera à faire bien mais on veut aussi leur mettre la pression pour faire vraiment très bien.

Votre participation aux propositions locales permettra de bien vivre les Jeux Olympiques et de partager les émotions fortes.

Amis des structures déconcentrées, engagez-vous à votre niveau pour la réussite des Jeux Olympiques de Paris. Ensuite, on se retrouvera à Paris pour célébrer ensemble nos gymnastes.

Nous ferons profiter environ 3000 personnes impliquées à différents titres de ces Jeux Olympiques exceptionnels et cela nous ravit déjà.

4 Le quatrième objectif est d'ordre économique

Pour terminer, je souhaitais partager avec vous cette évolution qui s'impose à nous.

L'inflation est actuellement forte à environ 6%, mais nos dépenses principales à l'international (vols et hébergement) s'envolent plutôt vers 20 ou 30%.

Alors même si notre histoire associative et gymnique est d'origine sociale, le retrait de plus en plus fort des collectivités publiques nous oblige à penser différemment.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'entrer dans une démarche marketing plus construite avec l'idée de faire payer le juste prix. Il faut donc cesser de penser que tout est trop cher et aussi de penser que le vrai prix est un frein au développement.

Le handball (le sport des collèges) ou le rugby (le sport régional) ont fait cette mutation et finalement ils ont progressé plus vite que les autres sports.

Depuis plusieurs années, on a su rendre les compétitions plus rentables, tout comme les stages internationaux ou encore les interventions de gym+ dans les établissements (Ehpad) pour personnes âgées.

La volonté de diffuser toutes les compétitions nationales procède de la même logique.

Nous sommes sur la bonne voie pour donner plus de valeur à la gymnastique.

Notre volonté est d'accélérer et de progresser encore au bénéfice de nos clubs, de nos gymnastes et de tous les acteurs.

Alors je vous propose de faire le chemin ensemble.

Maintenant, en conclusion et pour vous aider à retenir les priorités de l'année, je vous propose l'acronyme VAJOPE qui reprend les initiales de nos 4 principaux objectifs de l'année :

Violence, Académie, Jeux Olympiques et Paralympiques, Economie.

C'est votre engagement sur ces thèmes que je sollicite.

Ne nous dispersons pas à l'aube de grandes échéances et des grandes transitions

Après les vacances d'été et un repos bien mérité, revenez nous combattifs sur les objectifs VAJOPE.

A n'en pas douter, la saison prochaine sera forte en émotion.

Je sais votre engagement pour que la gymnastique soit belle et vous remercie par avance.

On compte sur vous. Merci les amis.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Président pour cette intervention.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2022

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec la validation du procès-verbal du 199ème congrès qui s'est tenu à Metz le 25 juin 2022.

Ce document était consultable sur le site fédéral. Je n'ai reçu aucune remarque. Aussi, je vous propose donc de passer à la validation de ce procès-verbal mais avant cela, nous allons prendre connaissance des modalités pratiques de vote.

Pour voter, l'utilisation des boîtiers est très simple, si vous êtes pour, vous appuyez sur « 1 », la touche verte, si vous êtes contre, vous appuyez sur « 2 », la touche rouge et si vous souhaitez vous abstenir, vous appuyez sur « 3 », la touche bleue. Si vous souhaitez corriger votre vote, il faut utiliser la touche avec la croix dans la flèche.

Pour conclure et valider votre vote, vous devez appuyer sur « OK ».

Voilà pour ce qui en est de la procédure de vote.

Afin de voir si tout fonctionne, nous allons effectuer un essai avec une question test.

Madame Mérieux - Tout semble fonctionner, nous allons donc passer au vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2022.

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2022

Résultat du vote :

Voix totales : 268 984 – Voix exprimées : 261 576 349 – Nombre de votants : 100

| | | |
|------|---------|-------|
| Pour | 254 571 | 97,3% |
|------|---------|-------|

| | | |
|--------|------|------|
| Contre | 7005 | 2,7% |
|--------|------|------|

| | | |
|-------------|------|--|
| Abstentions | 7408 | |
|-------------|------|--|

Madame Mérieux - Je vous remercie. Le procès-verbal est adopté.

Rapport du Comité Directeur

Madame Mérieux - Nous abordons maintenant le point concernant le rapport du Comité Directeur.

Le rapport d'activité est en ligne sur le site fédéral depuis le 15 juin. Il vous a également été distribué lors de votre arrivée. Ce rapport synthétise une saison de fonctionnement et permet à chacune et chacun de prendre connaissance de l'avancement des projets mais également de toute la richesse et la diversité de l'activité fédérale.

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce rapport parce que c'est un gros travail.

Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec le rapport de gestion concernant l'exercice 2022. C'est Pascal Jourdan, Trésorier, qui le présente.

Monsieur Jourdan – Ce budget a été voté par l'assemblée générale du 26 juin 2021.

Si en 2021, la pandémie a perduré, 2022 aura été l'année de la reprise de nos activités comme en témoignent les chiffres clés de ce budget :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 15 660 735 € soit une augmentation de 21% par rapport à 2021.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 15 788 946 € soit une augmentation de 33% par rapport à 2021.

Le résultat de l'exercice est de -128 210 € contre un déficit prévisionnel de -925 000 €. La réduction du déficit entre le budget prévisionnel et le réalisé est principalement due à :

- une augmentation du nombre de licences au 31/12/2022 supérieure à nos prévisions,
- la réception d'une aide relative à la crise sanitaire,
- l'excédent des Nouveaux Internationaux de France,
- la reprise de provisions.

Conformément aux objectifs assignés à ce budget, le projet fédéral SynerGym 2024 s'est poursuivi avec le financement de :

Pour l'axe 1 : Promouvoir la gymnastique, la FFGym et ses différentes structures

- le lancement de la chaîne « Ma GYM TV »
- la mise en œuvre du projet PAFENI
- le retour des Nouveaux Internationaux de France

Pour l'axe 2 : Développer les activités dans les clubs et les territoires

- le déploiement de gym+ en participant à un projet soutenu par la fondation Paris 2024 « velogym+ autonomie » en collaboration avec la Fédération Française de Cyclisme

- l'intégration du Parkour avec la mise en place de compétitions expérimentales
- la modernisation de l'environnement de la BabyGym en proposant des kits de pratique
- la dynamisation des territoires avec la création d'une cellule de conseil en équipement sportif

Pour l'axes 3 : Réussir les Jeux Olympiques (l'affaire de tous)

- L'effort a principalement porté sur l'encadrement des équipes de France.

Autre fait majeur de cet exercice, l'agrandissement du siège fédéral par l'acquisition des 6^{ème} et 7^{ème} étages de l'immeuble du 7 ter cour des Petites Ecuries.

Enfin, dans le cadre du plan solidarité gymnastique, la FFGym a pris en charge une partie de l'augmentation du tarif de l'assurance liée à la licence soit 1 €.

Analyse du compte de résultat.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à -99 480 € au 31 décembre 2022 contre 1 187 299 € au 31 décembre 2021.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 15 626 760 € soit une augmentation de 21% par rapport à 2021. Ils sont composés de différents éléments :

- les cotisations-affiliations pour un montant de 7 433 000 € : le nombre de licenciés a progressé de 15,7% sur la saison 2021-2022 et nous avons retrouvé au 31 décembre 2022 le nombre de licences enregistrées au 31 décembre 2019. Le produit des licences est de 7 215 000 €, soit plus 15% par rapport au budget voté. Il représente 46% des produits d'exploitation.
- les concours publics et subventions d'exploitation pour un montant de 3 224 000 € représentent 20% des produits d'exploitation. A propos de l'Agence Nationale du Sport, l'écart entre le réalisé (2 895 000 €) et le voté est dû à notre participation à des appels à projets spécifiques pour un montant de 277 000 € (gym+, soutien à l'équipement dans les pôles), au fonds de compensation pour perte de licences (206 000 €) et à une réforme des aides personnalisées (340 000 €).
- les ventes de prestations de services d'un montant de 2 468 000 € sont multipliées par trois. Cette hausse est due :
 - o à la reprise des compétitions,
 - o à l'organisation des Nouveaux Internationaux de France. A propos des Nouveaux Internationaux de France, la comptabilité analytique fait apparaître un résultat positif de 156 000 €, le

meilleur résultat depuis sa nouvelle formule. Il est financé principalement à 60% par la billetterie, 8% par des partenaires et 20% par des fonds publics.

- Le tableau analytique fait apparaître un résultat positif d'exploitation de la Maison des Sports de Labège. C'est le meilleur résultat d'exploitation enregistré : 98 900 € hors charges de personnel et dotations aux amortissements. Le taux d'occupation est de 100% à ce jour.

- Les reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges concernent principalement la refacturation de charges à des tiers. Elles sont sans impact sur le résultat comptable.

- L'utilisation de fonds dédiés soit 145 900 € a permis de financer la préparation des équipes de France et la poursuite de la transformation numérique de la Fédération.

- Autres produits : il s'agit essentiellement du produit des assurances attachées à la licence. Ils sont en augmentation en lien avec la croissance du nombre de licenciés et de l'augmentation de leur tarif à partir du 1/9/2022.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 15 726 240 € soit une augmentation de 33 % par rapport à 2021. Elles sont composées de :

- « Autres achats et charges externes » pour un montant 9 167 450 €, en hausse de 58%. Cette hausse est principalement due à la reprise de l'activité sportive en général et à l'organisation des Nouveaux Internationaux de France.

- « Aides financières » versées par la FFG et qui baissent de 3,8%. La baisse concerne principalement une aide exceptionnelle versée en 2021 et non renouvelée en 2022.

- « Impôts, taxes et versements assimilés » qui baissent de 25% en 2022 pour des raisons techniques qui pourront être précisées si nécessaire. *(Une majeure partie s'explique par le transfert des charges de formation sur les charges sociales).*

- « Salaires, traitements et Charges sociales » qui augmentent globalement de 19%. La FFG avait bénéficié d'un allègement exceptionnel de charges sociales en 2021 en raison du Covid.

- « Dotations aux amortissements et aux dépréciations » qui baissent de 17%, conséquence de l'impact des dépréciations sur le plan d'amortissement. Une partie du plan numérique débuté en 2017 est à présent amorti. Cependant, l'amortissement des 6^{ème} et 7^{ème} étages n'a pas débuté, ces deux espaces n'étant pas encore opérationnels.

- « Dotations aux provisions » pour risque en augmentation de 21% en lien avec les contentieux en cours.

- « Reports en fonds dédiés » de subventions publiques reçues en 2022 et dont les actions financées ont été reportées en 2023.

Le résultat financier s'élève à -16 288 € au 31 décembre 2022 contre -7 352 € au 31 décembre 2021. Si les produits financiers augmentent significativement (19%) en raison de la présence de produits de participation à la société SVIF, le début de l'amortissement du prêt réalisé pour l'achat des 6^{ème} et 7^{ème} étages à partir du 1^{er} septembre provoque ce résultat négatif.

Le résultat exceptionnel s'élève à -12 442 € au 31 décembre 2022. Ce résultat est principalement dû à la sortie de matériels gymniques de l'inventaire fédéral et pas complètement amortis. Ce matériel a fait l'objet d'une donation aux pôles.

Le bilan analytique de l'exercice est l'illustration financière de l'activité fédérale en 2022. Le chapitre des activités gymniques est en hausse de 24% et traduit la reprise des activités après la période de crise sanitaire.

Cette relance s'est accompagnée de la poursuite de la mise en œuvre du projet fédéral SynerGym 2024 comme décrit en introduction de ce rapport de gestion.

Analyse du bilan

Le bilan proposé traduit la situation patrimoniale de la Fédération au 31 décembre 2022.

Le total du bilan présenté progresse de 53% entre 2021 et 2022, passant de 13 200 200 € à 20 302 000 €.

Bilan actif

L'actif immobilisé passe de 4 M € à 9,4 M € en raison des acquisitions réalisées sur l'exercice pour plus de 6 M €. Elles sont principalement constituées par l'acquisition des 6^{ème} et 7^{ème} étages et des frais associés (5,3M €), la poursuite du plan numérique (474 000 € - détail fourni p 8 de l'annexe) et d'immobilisations corporelles (203 000 € - détail fourni p 9 de l'annexe).

Les immobilisations incorporelles traduisent les projets numériques de la Fédération. Les immobilisations en cours concernent principalement le projet de e-paiement des licences.

Cet actif est aussi composé d'immobilisations financières pour un montant de 108 400 € composé pour 60% par notre contribution légale aux Comités Interprofessionnels du Logement.

L'actif circulant, soit 10 897 000 € progresse de 18%.

Le niveau de créances progresse de 18% par rapport à l'exercice précédent.

Les créances « clients et usagers » sont stables et s'élèvent à 1 064 564 €. Elles concernent majoritairement les comités régionaux (640 000 €) à la suite des facturations des licences 2022/2023.

Les autres créances s'élèvent à 740 062 € et correspondent principalement à des subventions à recevoir (296 000 €), des produits fiscaux à recevoir (312 000 €) et des acomptes versés pour travaux.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 8 668 000 € au 31 décembre 2022 contre à 7 172 000 € au 31 décembre 2021.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 423 500 € au 31 décembre 2021. Elles correspondent à des charges d'exploitation de la Fédération et restent stables.

Bilan passif

Les fonds propres s'élèvent à 9 452 870 € et baissent très légèrement de 1%.

Ils sont composés pour 77% de réserves votées par les assemblées générales précédentes. La reprise d'une réserve votée par l'assemblée générale du 26 juin 2021 et intitulée « Plan de soutien aux clubs FFG » doit être réalisée. Le Comité Directeur avait décidé lors de sa réunion du 23 juin 2021 d'affecter cette réserve à la prise en charge partielle de l'augmentation du tarif de l'assurance. La prise en charge a été effective, et nous pouvons reprendre cette réserve.

Depuis 2021, il apparaît une subvention d'investissement de 55 000 € obtenue dans le cadre du plan de relance pour la digitalisation des fédérations. Elle baisse de 3 667 € en 2022 correspondant à la quote-part de l'amortissement annuel.

Les fonds dédiés pour un montant de 414 769 € concernent des subventions reçues de l'Agence Nationale du Sport et du *ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques*. Ces budgets n'ont pas été consommés en 2022 pour plusieurs raisons : versement tardif du soutien financier, retard dans l'exécution de certains projets, pluri annualité des projets. Le détail est fourni au paragraphe 4.3.3 de l'annexe au compte.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit s'élevaient à 4 687 000 € au 31 décembre 2022. En 2022, la Fédération a souscrit un emprunt de 4 500 000 € afin de financer l'acquisition des 6^{ème} et 7^{ème} étages du 7^{ter} cour des petites écuries. Cet emprunt a été souscrit auprès de deux organismes bancaires (Crédit Mutuel et CIC) à un taux de 1,62%. Le capital restant dû s'élève à 4 433 600 €.

Pour rappel, nous avons un autre emprunt souscrit en 2018 à un taux de 0,75% et qui arrivera à échéance en avril 2024. Le capital restant dû s'élève à 253 000 €.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 609 000 € en 2022 contre 1 020 000 € en 2021. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 738 000 € au 31 décembre 2022 contre 630 000 € en 2021. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés pour un montant de 443 000 € et aux différentes dettes auprès des organismes sociaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 130 000 € : il s'agit essentiellement des produits de licences, d'affiliations et d'assurance concernant la saison 2022/2023 à comptabiliser sur 2023.

Perspectives d'avenir et évènements postérieurs à la clôture des comptes.

Le déficit budgétaire voté en 2023, soit 1 400 000 €, est toujours d'actualité.

En effet, nous devons faire face à une situation économique inflationniste qui impacte directement notre budget. A cette situation, il faut ajouter un gel de 10% du contrat de performance passé avec l'Agence Nationale du Sport, un marché du travail tendu qui génère une augmentation de la charge salariale, une baisse constante des cadres d'Etat placés auprès de la FFG (-27% en 6 ans) qui se traduit par l'embauche de cadres techniques et quelques difficultés ponctuelles en lien direct avec notre activité.

Face à ces difficultés, nous avons des atouts :

- Nos clubs : nous avons retrouvé plus tôt que prévu le nombre de licenciés de 2019. Le plan solidarité gymnastique pour un montant total de 1 300 000 €, associé aux mesures exceptionnelles mises en place par l'Etat, a permis de maintenir puis de relancer l'activité dans les clubs : il produit ses effets à présent au bénéfice de toute la Fédération.

- Nous possédons avec le parkour et gym+ deux activités en devenir, sources de croissance.

- Les Jeux Olympiques en général mais surtout ceux de Paris 2024, sont toujours sources de promotion du sport et de la gymnastique en particulier

Alors, restons optimistes et confiants dans l'avenir.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Pascal pour cette présentation. Avez-vous des questions ?

Monsieur Przybylski – Comité Départemental Saône et Loire – Juste une petite remarque. Pour Vélo gym+, il y avait deux départements la Normandie et la Saône et Loire.

Monsieur Jourdan – Je vous ai oublié. Je vous explique ce qu'était cette opération sans rentrer dans le détail. Il y avait 4 établissements dans le Finistère (EHPAD et maisons d'autonomie) et 2 établissements en Saône et Loire et en particulier à Paray le Monial où j'avais eu l'occasion de venir et de rencontrer Pascal à cette occasion-là. Merci de le rappeler.

Madame Mérieux – Il semble qu'il n'y a pas d'autres questions. Merci Pascal pour cette présentation éclairée. C'est à Yann Hervé, Commissaire aux Comptes, du cabinet ORCOM de prendre la parole.

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Hervé – Bonjour à tous. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée sur le contrôle des comptes 2022, je vous donne le résultat de notre certification. Les comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 28 avril 2023. Nous avons procédé aux différents contrôles que ce soit le dossier de travail préparé par le cabinet KPMG ou les différents contrôles qui ont eu lieu sur place au siège de la Fédération.

Nous avons axé nos travaux sur plusieurs points, des points qui ont été précisés :

- les immobilisations puisque vous savez qu'il y avait une augmentation ;
- les subventions et notamment les fonds dédiés ;

Notre opinion est la suivante : nous certifiions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Française de Gymnastique à la fin de cet exercice.

Les comptes sont approuvés.

Il y a une deuxième chose qui est dans notre mission, c'est de s'assurer de la pérennité de la structure de l'association. Avec le résultat de – 129 000€ mais néanmoins avec des fonds propres aux alentours de 9 millions, on n'est évidemment pas dans une situation problématique à notre niveau.

La dernière mission consiste à vous faire part des conventions règlementées c'est-à-dire qui ont lieu entre des personnes ayant pouvoir de direction et une structure extérieure. Il n'y a pas de nouvelle convention règlementée à vous présenter cette année.

Merci à tous.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Monsieur Hervé pour cette présentation. Et nous allons maintenant faire de la gym et parler gym. Place au rapport des activités sportives. Mais avant de donner la parole à Kevinn Rabaud, Directeur Technique National, nous allons regarder les magnifiques images qui retracent une saison 2022-2023 bien remplie. Place aux images.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci pour ces belles images. Maintenant, Kevinn tu as la parole.

Rapport des activités sportives

Monsieur Rabaud – Mesdames, Messieurs.

Une longue saison s'achève. Comme c'est le cas tous les 4 ans, l'organisation des championnats européens au cours du mois d'août au mitan du cycle olympique étire considérablement la saison.

Cette particularité nécessite une adaptation pour nos athlètes en gymnastique artistique, mais aussi pour l'encadrement et les dirigeants.

Le temps de régénération est nécessaire pour faire face à l'impression d'une incessante activité.

C'est, je crois, le sentiment pour bon nombre d'entre nous depuis la période du Covid.

C'est pourquoi, il apparaît important de s'accorder le temps du bilan. De jeter un regard objectif sur les faits marquants de l'année qui ne se réduisent pas aux polémiques nourries sur les réseaux sociaux, ni aux témoignages douloureux d'anciennes gymnastes sur lesquels nous reviendrons évidemment.

Je vais tout d'abord partager avec vous quelques éléments de contexte.

Nous entamons une année particulière, l'année préolympique. Très prochainement, se dérouleront les différentes phases qualificatives puis la préparation des Jeux Olympiques.

La pression monte, la tension est palpable, les équipes sont mobilisées.

Cela, malgré la diminution du nombre de cadres et l'élargissement du champ d'intervention. Le ministère a indiqué un effectif plancher à la FFGym de 57 cadres d'État pour 2025. Une baisse régulière qui vise à mieux répartir les cadres techniques et sportifs entre les différentes fédérations.

Cette baisse oblige à une adaptation de notre organisation.

De même que la réduction des moyens financiers attribués par l'ANS à la FFGym pour conduire son projet de performance de 10 %, une baisse compensée par le financement d'autres projets.

Mais cette procédure n'est pas facilitatrice, quand nous aurions besoin de fluidité et de gagner en efficacité.

Une fois ce constat posé, je vous propose d'illustrer dans la suite de mon intervention certaines activités, dont de belles réussites, selon plusieurs points :

- Le développement,
- Les compétitions,
- La formation,
- Le haut niveau et les équipes de France.

Et je vous renvoie au rapport de la direction technique nationale pour compléter les informations que je vais vous livrer.

Dans le secteur du développement, la rénovation de l'environnement Babygym se poursuit. Vous avez pu découvrir le premier univers Jungle, de nouveaux environnements sont à venir. Ils sont envisagés de manière globale avec le développement d'une application numérique, de kits de communication, des objets

siglés et des activités proposées par le groupe national Babygym, le pôle Informatique et le pôle Communication Evènementiel Marketing de la FFGym.

L'ACCESS GYM, quant à elle, a finalisé ses programmes avec la livraison des derniers programmes de gymnastique rythmique et de trampoline. Une approche différente de la gymnastique par l'acquisition de compétences est toujours intéressante pour un public loisir aux motivations différentes. Les rencontres de proximité devraient entériner la bonne dynamique ACCESS. Malheureusement, les validations sont encore trop rarement reportées.

Le Parkour poursuit son intégration et sa structuration au sein de la FFG. Près de 6000 licenciés (les chiffres sont plus élevés aujourd'hui) sont identifiés comme pratiquants de la discipline et les perspectives sont plus grandes encore.

Pour la première année, le circuit national Parkour est une réussite avec plus de 400 compétiteurs qui ont participé aux étapes d'Île-de-France, de Normandie et de Nouvelle-Aquitaine. La finale du championnat de France se déroulera à Yutz, les 8 et 9 juillet 2023.

La mise en œuvre de ce circuit compétitif a nécessité la rédaction de cahiers des charges, de règlements compétitifs et l'identification du matériel adapté. Mais cette offre compétitive se développe en même temps que la formation de l'encadrement et des juges pour garantir sécurité et technicité à nos licenciés. 232 animateurs Parkour ont été diplômés au cours de la saison et une académie FIG s'est déroulée en France.

C'est une particularité de cette discipline de devoir envisager son développement de masse et sa pratique de haut niveau car des compétitions internationales sont proposées par la FIG. Notre représentante Lilou Ruel a remporté la médaille de bronze lors des premiers championnats du monde de Parkour qui se sont déroulés en octobre 2022 à Tokyo.

Pour ce qui est des relations avec le milieu scolaire, je vous invite à consulter les différents liens que vous trouverez sur le site fédéral ou dans le rapport annuel. Il s'agit notamment des programmes « *La Gym, c'est classe* » et « *Génération Gym* ». Ils illustrent parfaitement la qualité du travail réalisé, une qualité validée par les services de la DEGESCO.

Évidemment, la FFGym promeut tous les dispositifs portés par le ministère qui visent à la promotion de l'activité physique auprès d'un public scolarisé : Génération 2024, 30 minutes d'activités physiques à l'école ou encore 2h de sport au collège.

Dans le secteur des pratiques compétitives, la saison marque un retour à la normale. Les outils informatiques intègrent le paysage et leur large exploitation permet d'identifier les points d'amélioration.

Les compétitions de proximité prennent leur place en GAM/GAF/GR et sont appréciées pour leur facilité de mise en œuvre. Les chiffres seront communiqués prochainement. Le développement des compétitions de proximité en TR/GAc/AER est envisagé après la phase d'expérimentation actuelle.

20 finales nationales ont été organisées avec succès tout comme les différentes revues des effectifs en GAM/GAF/GR.

Il est à noter la difficulté de trouver des organisateurs pour certains événements en GAM/GAF, notamment ceux qui nécessitent un double plateau. D'autres compétitions sont victimes de leur succès comme le Festigym.

Des réflexions devront être menées sur ces sujets.

Cependant, il est important de souligner une nouvelle fois le travail des COL pour livrer des compétitions de qualité au bénéfice des licenciés.

Dans le secteur de la formation, cette année post-Covid nous a permis de retrouver des volumes de formation proches de ceux de 2019. Cependant, le CQP semble marquer le pas.

Les sessions Diplôme d'Etat Supérieur se sont avérées fructueuses avec 4 stagiaires GAF diplômés et 4 candidats GAM engagés en formation.

Pour le DEJEPS, la Fédération compte 33 nouveaux diplômés en GAM/GAF/GR.

La formation s'est adaptée avec le renforcement des modalités par Visioconférence et FOAD pour diminuer le temps en présentiel et l'impact sur l'activité des clubs.

Sur le plan des formations fédérales, la formation coach gym+ maintient son rythme avec 77 diplômés.

Dans les régions, le nombre d'animateurs formés retrouve le niveau de 2020 avec 773 diplômés.

Nouveauté de l'année, 14 stagiaires ont validé le diplôme de moniteur Parkour. Une convention a permis d'accueillir des BPJEPS du CREPS de Toulouse.

La fin de saison a vu le lancement du plan de formation continue. Il compte 15 stages pour l'ensemble des disciplines. Il s'agit de la préfiguration d'un plan plus vaste.

Je vous rappelle que le projet fédéral stipule l'obligation d'une formation continue pour tous les professionnels.

Dans le secteur du Haut-Niveau et des Equipes de France, je voudrais souligner l'action de la Mission d'Accompagnement de la Performance (MAP) au service des gymnastes et des structures de haut-niveau avant de présenter les résultats et les perspectives par discipline.

La MAP apporte une aide essentielle pour la professionnalisation des sportifs de haut-niveau (27 sont aujourd'hui professionnalisés en plus de ceux qui disposent d'un emploi dans l'armée, les douanes ou la police) leur soutien et leur insertion professionnelle en partenariat avec l'AFDAS et l'ANS, la gestion des outils de suivi des sportifs, les procédures CNAM, les campagnes de financement des structures d'accession et d'acquisition du matériel, les parcours individualisés. Et je ne reviendrai pas sur l'accompagnement scientifique de la performance maintes fois évoqué.

En gymnastique acrobatique, nous avons connu une saison plutôt calme sur le plan international. Les prochains Championnats d'Europe auront lieu en octobre 2023 à Varna en Bulgarie.

Le secteur est en reconstruction, ce qui explique l'absence de seniors engagés. Cependant, les prochains Championnats d'Europe finaliseront la formation des juniors en direction des Championnats du Monde seniors 2024.

Il existe un collectif jeune, dense et compétitif. L'absence de reconnaissance de haut-niveau est une difficulté pour la préparation du collectif face une rude concurrence mondiale.

En charge de l'accès au haut-niveau, les 13 clubs formateurs bénéficient d'un accompagnement particulier et d'un apport d'expertise destinés aux gymnastes du collectif France. Le stage annuel ouvert au-delà du collectif France a réuni en octobre 2022 près de 50 gymnastes. La dynamique est maintenue.

En aérobic, le déplacement du pôle France aérobic de Ceyrat vers le CREPS de Toulouse est une réussite confirmée. L'encadrement du pôle, assuré par Matteo Guerrini et Julien Dalverny, est complété d'interventions d'experts en préparation physique et chorégraphie dans un environnement soucieux de l'épanouissement des gymnastes. Les collaborations avec les clubs favorisent l'intégration du pôle dans le tissu associatif fédéral.

L'animation des Dispositifs Régionaux d'Accession (DRA) mériterait, elle, une attention plus grande afin de partager la culture du haut-niveau dans la discipline.

Pour l'Equipe de France seniors, les efforts déployés pour l'optimisation de la performance s'avèrent efficaces.

Les gymnastes ont obtenu de nombreux podiums lors des Open et coupes du Monde durant la saison.

Lors de la World Cup de Cantanhede, nous noterons en particulier la 3^e place de Clara Lestruhaut en solo et les premières places en trio de Maelys Lenclos, Clara Lestruhaut et Victoria Trosset et en groupe de Juliette Leblanc, Maelys Lenclos, Clara Lestruhaut Victoria Trosset et Yaelle Matthieu.

Et plus récemment, lors de la Suzuki World Cup au Japon, qui est une compétition emblématique, la première place de ce même trio et la seconde de ce même groupe. C'est de bon augure pour l'avenir.

En gymnastique rythmique, en junior, les championnats du monde se tiendront début juillet à Cluj en Roumanie. Les résultats sont encore éloignés des attentes. Toutefois, cette génération COVID a très peu d'expérience internationale. Les compétitions sont autant d'occasions de s'affirmer et de se faire connaître pour préparer l'avenir.

En senior individuelle, 3 gymnastes se distinguent pour les qualifications olympiques : Hélène Karbanov, Maëlle Millet et Lily Ramonaxto. Elles ont réalisé des performances intéressantes sur le circuit international, plusieurs finales dans les tournois ou les coupes du Monde.

Cependant, la réussite en compétition sur un programme complet reste trop incertaine. Si nous pouvons nous réjouir d'avoir eu deux gymnastes en finale des Championnats d'Europe de Baku (Azerbaïdjan) en mai dernier, la 18^e place de Maëlle Millet et la 24^e place d'Hélène Karbanov demandent des efforts supplémentaires pour espérer obtenir la qualification directe aux Jeux Olympiques lors des prochains Championnats du Monde où seuls 14 quotas seront attribués.

En Ensemble, nous pouvons nous satisfaire d'un niveau de performance concurrentielle sur le circuit mondial, même si cela ne se traduit pas encore par des podiums dans les compétitions majeures.

Douze gymnastes se préparent à l'INSEP et parmi elles, sept gymnastes ont déjà eu l'occasion d'être sélectionnées dans l'ensemble France. Grâce à la qualité des compositions créées et l'engagement des gymnastes et de l'encadrement, l'ensemble France a remporté, sur le concours général, une médaille de bronze au tournoi de Schmiden (Allemagne), une médaille de bronze à la World Cup de Sofia (Bulgarie) et une médaille d'or au Grand Prix de Thiais.

L'ensemble France s'est distingué aussi en obtenant cinq médailles dans les dix finales pour lesquelles il s'était qualifié dans ces différentes compétitions. Certains de ces résultats sont historiques.

La 7^e place du concours général et les deux finales aux engins lors des Championnats d'Europe de Baku (Azerbaïdjan) en mai 2023 encouragent à poursuivre les progrès dans la hiérarchie mondiale et réaliser des Championnats du Monde d'exception en août car ils attribueront cinq quotas olympiques en sus des trois octroyés en 2022. L'Ensemble France est déjà qualifié pour les Jeux Olympiques en tant que pays hôte. Cependant, on ne se contentera pas de ce quota. Nous essaierons d'aller chercher une qualification directe. Cette équipe en a la possibilité et elle le mérite compte tenu du travail fourni.

La dynamique de la discipline est soutenue par le travail des clubs. 17 clubs sont reconnus clubs formateurs à ce jour. Le nombre de clubs éligibles a considérablement augmenté cette saison. Il existe un lien réel entre la compétitivité des équipes et l'activité au sein des DRA. Et nous invitons tous les comités régionaux à considérer cette information.

En Gymnastique Artistique Féminine, la réorganisation de l'encadrement technique des équipes de France est déjà opérationnelle jusqu'aux championnats du monde qualificatifs pour les Jeux Olympiques. Le Projet de Performance Fédéral est lui aussi modifié du fait de la fermeture du Pôle Espoir et France de Marseille. Mais plus important que les changements d'organigramme ou la restructuration du haut-niveau, la transformation culturelle engagée doit se poursuivre pour éduquer dès le plus jeune âge les gymnastes à l'autonomie et créer les conditions de leur responsabilisation.

C'est pourquoi, le parcours d'accession sportive revêt une importance capitale, il s'agit d'un temps de formation essentielle dans tous les domaines. Des progrès sont constatés. Les programmes 7/9 ans sont déployés dans les régions avec des retours positifs des clubs. Les tests se généralisent sur le territoire, 15 régions les ont proposés à 488 gymnastes.

Il est à noter une augmentation du niveau général lors de la RERJ à laquelle 13 régions ont participé (plus 35 % de qualifiées directement aux championnats de France élite). Les DRA se structurent grâce à la formalisation des projets régionaux de haut niveau.

De nombreux clubs souhaitent participer au dispositif d'accession. Si 27 clubs étaient reconnus clubs formateurs pour la saison 2022/2023, 45 demandes ont été recensées au 31 mai 2023.

Sur le plan compétitif, les équipes de France jeunes s'aguerrissent lors des matchs internationaux. Chez les juniors, l'équipe de France (Lilou Viallat, Ambre Frotte, Ming Van Eijken, Lena Khenoun, Lana Pondart) termine 5^e des Championnats d'Europe de Munich et Ming Van Eijken est médaillée d'argent au saut. Elle réédite une belle performance lors des Championnats du Monde juniors 2023 à Antalya (Turquie) en obtenant la médaille de bronze. À noter aussi la brillante performance de Lilou Viallat au FOJE, elle termine 3^e du concours général.

Chez les seniors, l'équipe de France finit à la 6^e place des Championnats d'Europe de Munich, un résultat en deçà des objectifs et des performances auxquelles nous étions habitués ces dernières années, mais compensé par des performances individuelles : Carolann Héduit 4^e au concours général et 3^e à la poutre, Lorette Charpy 3^e aux barres asymétriques et Aline Friess 3^e au saut. Lors des Championnats du Monde de Liverpool en 2022, l'équipe de France se qualifie en finale pour la 5^e fois consécutive et finit 8^e.

Marine Boyer est 4^e à la poutre et Coline Devillard est médaillée de bronze au saut. Cette médaille mondiale était attendue depuis 2009.

Les Championnats d'Europe d'Antalya (Turquie) en 2023 ont permis d'intégrer de nouvelles coéquipières. L'équipe de France termine à la 6^e place et Coline Devillard est sacrée championne d'Europe.

Les gymnastes de l'équipe de France se sont par ailleurs illustrées tout dernièrement lors des coupes du Monde en 2023 avec notamment les victoires, et je ne parlerai que des victoires, de Coline Devillard à Doha et à Baku (saut), de Marine Boyer à Tel Aviv (poutre), Silane Mielle à Varna (Sol).

Ces compétitions permettent de se préparer dans les mêmes conditions que les compétitions de référence, elles s'intègrent à la préparation des prochains Championnats du Monde qualificatifs aux Jeux Olympiques.

En Gymnastique Artistique Masculine, il est important de former les plus jeunes. L'importance de la formation, l'importance du parcours d'accession, vraiment le travail qui a été effectué ces dernières années est exceptionnel. C'est pourquoi, vous avez pu voir le nombre de résultats obtenus par l'équipe de France junior lors des Championnats d'Europe. Elle est devenue vice-championne d'Europe lors des Championnats d'Europe de Munich en 2022. Paco Fernandes Enriques est médaillé d'argent au FOJE. Au Championnat du Monde d'Antalya, l'équipe de France termine 5^e devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne. Ce résultat est exceptionnel.

Chez les seniors, le collectif travaille. Vous avez vu qu'il y a eu quelques modifications dans l'organisation et l'encadrement. Nous nous appuyons sur des experts et le travail paie. On voit notamment une forte augmentation des notes de départ, cela reste instable. On avait connu des Championnats d'Europe de Munich où on avait vu de belles performances avec une équipe de France qui a terminé 5^e et Benjamin Osberger 4^e aux arçons ; des Championnats du Monde plus compliqués où l'équipe de France a terminé 14^e et Benjamin Osberger 4^e au sol, à deux doigts d'une médaille de bronze. Mais le travail est engagé et pour ceux qui ont assisté au Championnat de France de Saint-Brieuc, vous pouvez voir la qualité du travail

réalisé et les espoirs que l'on peut placer dans cette équipe. Au Championnat d'Europe d'Antalya en 2023, l'équipe de France termine 7^e avec un effectif là aussi renouvelé et nombre de finales. Si vous regardez les différentes statistiques des compétitions, vous pouvez voir que l'objectif de 249 points pour se qualifier aux Jeux Olympiques est atteignable. Evidemment, ça veut dire que cette période qui nous sépare de la qualification va être une période de travail intense. Il va falloir affiner encore les exercices, travailler sur les détails et préserver l'intégrité de nos gymnastes pour qu'ils se présentent dans les meilleures conditions. Mais une priorité fait l'unanimité, c'est l'équipe. L'équipe reste le seul objectif. Il n'existe plus aujourd'hui d'intérêts personnels.

En Trampoline/Tumbling.

En ce qui concerne les compétitions, en tumbling, chez les jeunes, Yanna Chomelier remporte les CMGA de Sofia (Bulgarie) dans la catégorie 17-21 ans. En senior, Axel Duriez a réalisé deux performances exceptionnelles qui n'avaient été vues chez les masculins depuis très longtemps. Il remporte la médaille d'argent aux Jeux Mondiaux de Birmingham (USA) et la médaille de Bronze aux Championnats du Monde de Sofia, tout ça à 17 ans chez les seniors.

Candy Brière-Vétillard, quant à elle, est sacrée aux Jeux Mondiaux. Avec ce titre, elle ajoute une nouvelle ligne à son palmarès déjà très riche. Par équipe, l'équipe de France composée de Candy Brière Vétillard, Manon Morançais, Maëlle Dimitru-Marin et Émilie Wambotte s'installe sur la 3^e marche du podium lors des championnats du Monde de Sofia.

En trampoline, chez les jeunes, aux CMGA de Sofia, Célian Augé remporte la médaille d'or dans la catégorie des 13-14 ans chez les masculins. En trampoline synchronisé 11-12 ans, Sophie Darous et Aliénor Robbe-Meyer finissent sur la plus haute marche du podium, tout comme Gabriel Chevalier et Jimmy Léonard en catégorie 17-21 ans.

Chez les seniors, nous avons vécu des Championnats du Monde historiques. Les Français ont brillé après des Championnats d'Europe déjà exceptionnels. Le nombre de finales atteintes (6) confirme l'homogénéité et la qualité du collectif. La médaille d'argent obtenue par l'équipe masculine (Julian Chartier, Pierre Gouzou, Allan Morante et Florestan Riou) illustre la saine émulation qui règne au sein du collectif. Les féminines (Perle Aubrée, Cléa Brousse, Marine Jurbert et Léa Labrousse) terminent à la 4^e place. En trampoline synchronisé, la paire Marine Jurbert – Léa Labrousse remporte la médaille d'argent et la paire Pierre Gouzou – Florestan Riou la médaille de Bronze. Enfin, Allan Morante devient vice-champion du Monde en trampoline individuel, épreuve olympique. Il faut remonter 19 ans en arrière pour trouver un trampoliniste français sur un podium dans cette épreuve.

Il n'est pas aisé de tirer le bilan d'une saison alors que le prisme de l'actualité concentre notre attention sur les pratiques d'une gymnastique décriée et leurs conséquences.

Ce temps du bilan nous permet néanmoins de réaffirmer que les abus et la maltraitance n'ont pas leur place dans le sport. Rien ne les justifie quel que soit le niveau de pratique. Et nous affirmons surtout qu'ils empêchent l'accès à une haute performance durable.

La haute performance est l'expression de l'excellence épanouie et assumée d'un sportif. Elle n'est pas celle d'un tiers : entraîneur, parent ou dirigeant.

Nous devons collectivement poursuivre le travail d'éducation à l'autonomie des gymnastes et à leur responsabilisation. Nous pourrons alors parler de gymnastique et uniquement de gymnastique.

Il apparaît plus que jamais nécessaire de s'adapter et d'anticiper les mutations institutionnelles et sociétales afin d'accueillir nos licenciés dans un environnement qui garantira leur intégrité, leur sécurité et leur épanouissement quels que soient leur pratique ou leur niveau de pratique.

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ce bilan. Dans un contexte pesant, nous avons des raisons de nous réjouir cependant. Les travaux engagés préparent la gymnastique de demain, une gymnastique ambitieuse, émancipée et enthousiaste.

Applaudissements

Madame Mérieux – Merci Kevinn pour ce bilan et les belles images que nous avons pu voir précédemment. La parole est à présent au médecin fédéral Pierre Billard pour la présentation du rapport médical.

Rapport du médecin fédéral

Monsieur Billard – Bonjour à tous. Je vais vous présenter les principales actions médicales fédérales comme chaque année avec une convergence des missions vers la santé et la protection de l'intégrité physique comme je vous le répète chaque année.

Je ne vous cache pas que cette année a été chargée, particulièrement pas de tout repos pour mener les missions que je vais vous présenter avec de front la gestion de la contestation de décisions médicales rapportées en début de présentation. Le club d'Avoine comme vous le savez a attaqué de manière extrêmement violente les décisions médicales qui avaient été portées en publiant d'un côté sur les réseaux sociaux, sur différents médias des propos injurieux et diffamatoires sur les réseaux sociaux et puis recontextualisés et partiels avec des éléments médicaux lâchés en pâture dans les réseaux et les médias. Vous savez bien que compte tenu du secret médical, je ne suis pas en mesure de contester de manière publique, de rectifier des vérités. Pourtant, en février, comme l'a mentionné le Président, le conseil de l'ordre a bien rendu une décision qui a rejeté toutes les accusations et précisé que toutes les décisions médicales qui avaient été prises étaient fondées et exclusivement centrées sur la protection de la santé de la gymnaste. Autrement dit, tous les médecins qui ont eu accès au dossier y compris le chirurgien de la

gymnaste concernée et son médecin du sport étaient tous dans la concertation avec une seule voix unique la communauté médicale. Ça me paraissait assez important de vous préciser ces éléments. J'espère que vous serez convaincus que l'ensemble des professionnels de santé dont je fais partie travaillent bien au service de la santé des gymnastes de manière exclusive.

J'avance maintenant sur les objectifs et les missions qui ont pu être réalisés.

Comme les années précédentes, on a poursuivi les actions de formation des cadres. La santé et la protection de la santé ne se font pas que par les professionnels médicaux et donc on a bien poursuivi les actions qui intégraient dans les formations continues, des diplômés d'Etat les aspects de protection de la santé et de facteurs préventifs d'identification des facteurs prédisposant aux blessures, ceci au niveau des formations DE, des formations Parkour. Sur la partie sport santé, on a intégré des modules de formation dans la babygym sur tous les aspects développement psychomoteur, ce qu'il faut faire en fonction des tranches d'âges. Donc ça, c'est destiné aux formateurs de formateurs, de coachs de la babygym. De même pour la sécurité et l'adaptation des pratiques dans le secteur de la gym+ et puis de manière notable, une autre session de formation qui avait été organisée en tenant compte de l'actualité sur un regard croisé sur les méthodes d'entraînement avec des problématiques qui sont parfois caricaturales sur des excès puis parfois qui sont sur des frontières entre jusqu'où peut-on aller au niveau de la charge d'entraînement par rapport à sa tolérance avec un regard médical, juridique, technique et psychologique. On a associé vraiment tous les versants à l'occasion du colloque des CTS.

Toujours sur la formation mais en direction des professionnels de santé, conserver la compétence et l'animation du réseau, les webinaires et colloques médicaux pour les médecins qui sont impliqués dans les clubs ou les structures ainsi que les masseurs-kinésithérapeutes. Et également, la prise en charge de formations pour qu'ils puissent maintenir leurs compétences et ensuite les disséminer à l'occasion des colloques médicaux fédéraux, tout ça au service de nos gymnastes.

Pour avancer un petit peu sur la génération des vocations puisque vous imaginez qu'avec la démographie médicale ce ne sera pas qu'avec des éléments financiers que nous allons faire venir des professionnels de santé à la Fédération, il faut vraiment accompagner les vocations. Dans ce cadre, on a aussi un travail conséquent d'accompagnement de mémoires (Master, thèses) qui font avancer les connaissances sur les sujets très spécifiques à l'activité gymnique et santé. Nous en avons suivi trois cette année.

Concernant la réglementation, vous avez pu voir les modifications concernant le certificat d'absence de contre-indication avec des obligations descendant du ministère qui nous laissent assez peu de possibilités d'adaptation concernant la pédiatrie, les mineurs. Ce que vous pouvez retenir, dans l'esprit de ces modifications règlementaires pour lesquelles j'ai eu pas mal de retours sur « mais finalement on arrête de faire des visites médicales dans la gym ». L'Etat impose que les fédérations n'exigent plus des certificats médicaux en pédiatrie. Donc l'idée est de vraiment informer, éduquer les parents à l'intérêt d'avoir un suivi médical régulier. Sachant que la plupart de nos pratiques de loisir ne sont pas contraignantes pour

l'organisme et ne nécessitent pas d'évaluation médicale particulière sous réserve d'avoir un suivi régulier par un médecin. A l'inverse, on a toute la partie pratique de haut-niveau avec une haute charge d'entraînement qui est délétère sur la santé s'il n'y a pas de suivi régulier et pas d'adaptation des charges avec une cohésion d'équipe, vous pouvez vous référer aux travaux de l'académie de médecine sur le sujet. Sur les travaux concernant la prévention dans les structures, je vous avais déjà présenté l'année passée les programmes de prévention qui commencent à être mis en œuvre. Parallèlement, on a renforcé l'organisation médicale pour structurer tous les sites sur lesquels la charge d'entraînement était importante en vue de donner tous les moyens pour garantir que l'intégrité physique est protégée y compris dans les structures de haut-niveau pour lesquelles je vous ai dit que le suivi médical est nécessaire.

Enfin un autre champ nous occupe encore cette année, c'est la couverture médicale des Internationaux de France où on a pu encore une fois avec une convention avec l'assistance publique des hôpitaux de Paris fournir vraiment « un service après-vente » à savoir un aval en cas de blessure avec chirurgien, radiologue, IRM, scanner, échographie vraiment à la demande.

Pour terminer, concernant les relations institutionnelles et reconnaissance par les partenaires, la commission médicale est représentée à la commission médicale du CNOSF, également à celle de l'Union nationale des médecins fédéraux, et l'expertise est également reconnue puisque des membres de la commission médicale ont pu intégrer le groupe de travail qui établit les recommandations d'activité physique en pédiatrie de la Haute Autorité de Santé et le groupe de travail de l'Académie de Médecine sur les effets retardés du sport intensif. On est présents et on représente les travaux de la Fédération sur les colloques médicaux nationaux ou internationaux. Sur l'année précédente, sur le congrès de médecine et de traumatologie du sport qui concerne tous les médecins du sport français et sur le colloque organisé par le ministère sur les seniors en lien avec le programme Vélo gym+ et aux assises européennes du sport santé où on a pu présenter le programme gym+.

L'ensemble de ces activités médicales converge bien vers la protection de la santé des gymnastes et il faut impérativement un travail en équipe entre le secteur médical et l'ensemble des cadres de l'environnement général.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

Madame Mérieux - Merci Pierre pour cette présentation médicale. Nous revenons maintenant aux finances avec la présentation du budget 2024 par le Trésorier Pascal Jourdan.

Budget 2024

Monsieur Jourdan – Abordons maintenant le budget 2024 qui a été approuvé par le Comité Directeur du 22 avril 2023.

SynerGym 2024 se poursuit dans un environnement économique difficile évoqué dans le rapport de gestion 2022.

2024 sera une année particulière :

- La dernière année d'un cycle olympique et la terminaison du projet SynerGym 2024
- L'année du renouvellement de nos instances dirigeantes avec l'organisation d'une assemblée générale électorale
- Et enfin, une année olympique avec l'organisation des Jeux Olympiques à Paris : la participation de nos gymnastes mais aussi l'opération « Offrir l'expérience des Jeux Olympiques » en direction des acteurs fédéraux

Mais nous devons aussi tenir compte de la période inflationniste que nous traversons.

Dans une telle situation, nous avons l'obligation :

- De renégocier nos contrats avec les fournisseurs,
- De poursuivre notre politique de maîtrise des coûts,
- Mais aussi de revoir à la hausse nos tarifs fédéraux.

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces éléments que le budget 2024 a été préparé.

Comme chaque année, je vous propose les chiffres clés de ce budget :

- Ce budget est déficitaire pour un montant de 930 000€, en retrait par rapport à celui prévu en 2023 : nous devons entamer le retour à l'équilibre. Il paraît utile de rappeler notre stratégie budgétaire à l'horizon 2024. La crise sanitaire a provoqué une perte de licenciés générant une perte financière estimée à 2,5M€. Pour stimuler l'activité dans les clubs et poursuivre la mise en place du projet fédéral, nous avons décidé en 2021 une politique de déficit budgétaire. Cette orientation est volontaire, maîtrisée et sous contrôle. Ces déficits seront financés par la reprise de réserves votées les années précédentes.
- Les charges s'élèvent à 17 185 000 €, soit en augmentation de 17% par rapport au budget 2023, hors grands événements. Le produit des licences s'élève à 8 750 000 €, soit 54% des produits. Il combine croissance du nombre de licenciés et augmentation du tarif de la licence.
- Le taux de subvention publique représente 14 % des produits et reste stable.
- Le budget « Activités gymniques » représente 35 % du budget, hors charges de structures et charges de personnel.
- La masse salariale est budgétée à 3 850 000 €, soit + 7 % par rapport au budget 2023.

Analyse des charges

Je vous propose d'analyser les charges en regard des objectifs assignés à ce budget.

Le chapitre administration est évalué à 2 010 000 €, en hausse de 24% par rapport au budget prévisionnel 2023. Cette hausse est la conséquence :

- De l'organisation d'une assemblée générale électorale
- De l'opération « Offrir l'expérience des Jeux Olympiques » en direction des acteurs fédéraux
- De l'augmentation des charges du siège fédéral en lien avec l'inflation sur les coûts d'exploitation, mais aussi son agrandissement

Le budget du chapitre « Activités Gymniques » est évalué à 6 075 000 € soit une baisse de 2% par rapport au budget 2023.

- Le sous-chapitre « Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau » baisse de 4% et cela concerne essentiellement la préparation des collectifs nationaux. Ce budget prend en compte une activité concentrée sur les 6 premiers mois de l'année et un calendrier international qui ne prévoit pas d'organisation de CM en 2024.

- Le sous-chapitre « Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre » augmente de +10%. Cette augmentation concerne essentiellement le « Développement des activités gymniques » en raison de l'organisation d'un Eurogym et d'un Golden Age et de l'estimation des droits de participation payés par les participants.

- Le sous-chapitre « Formation de l'encadrement » baisse de 19% : la formation professionnelle est à présent prise en charge par l'INF ce qui permet de bénéficier des dispositifs de financement de la formation professionnelle. La formation des juges intercontinentaux est prévue dans ce budget

- Le sous-chapitre « Médical et prévention » enregistre aussi une baisse due à la fin du programme de recherche concernant gym+. Il permet de poursuivre le programme de prévention entamé en 2023 en direction des pôles et des clubs formateurs.

- Le sous-chapitre « Structuration et développement territorial » : +4%. Cette hausse doit permettre de mettre en place les dernières mesures du club de demain et de retrouver le budget du C.O.T d'avant la crise sanitaire

Le chapitre « dotations aux amortissements » (+53%) en raison du début de l'amortissement de l'acquisition et des travaux des 6^{ème} et 7^{ème} étages (acquisition et travaux).

Le budget du chapitre « Charges de personnel administratif et technique » est évalué à 3 850 000 € soit une hausse de 9% par rapport au budget 2022.

Cette augmentation doit permettre de renforcer l'organigramme fédéral, faire face à la baisse des cadres d'Etat placés auprès de la Fédération, et de tenir compte de l'inflation dans notre politique des salaires.

Il n'est pas prévu d'organiser de grands évènements en 2024

Le total des charges est estimé à 17 185 000 €.

Analyse des produits :

Nous sommes sur le même modèle prévisionnel que pour le projet 2023 :

A l'exception du produit des licences et des droits d'engagement, les produits restent stables ou sans variation significative.

Pour les licences, les hypothèses de croissance sont :

- Une croissance fidèle à la simulation de croissance déjà présentée : +3% au 31/08/2024, +5% au 31/12/2024.
- Une augmentation de 1,5 € du tarif de la licence, soit 6%

Cette augmentation est nécessaire pour deux raisons :

Nous devons faire face à l'inflation : en 2022, les charges externes qui sont celles les plus soumises à l'inflation représentaient 60% des charges d'exploitation soit 9M€. Avec un taux d'inflation à 6% en 2023, et 3% en 2024, ce budget devrait atteindre 9,8M€ en 2024 à charges constantes. Le taux de 6% est un taux moyen, mais l'augmentation est plus forte encore dans les domaines du transport et de l'hébergement, deux secteurs qui constituent une part importante de nos charges externes. Cette augmentation significative ne peut pas être financée exclusivement par la croissance du nombre de licenciés.

Les produits générés par cette augmentation bénéficieront au budget 2024 pour 33%, mais surtout au budget 2025 pour 66%. Rappelez-vous, lorsqu'on augmente la licence, l'augmentation est au 1^{er} septembre, donc ça fait profiter les quatre derniers mois mais aussi les huit premiers mois de l'année suivante.

« Gérer, c'est aussi prévoir » et il est de notre responsabilité d'anticiper les évolutions futures.

La baisse continue des cadres techniques d'Etat placés auprès de la Fédération fera qu'en 2025, celle-ci sera confrontée à un enjeu majeur : maintenir sa capacité technique à agir dans les domaines de l'entraînement, de la formation, et de l'animation. La direction technique nationale devra évoluer vers un nouveau modèle qui nécessitera l'embauche de cadres techniques de droit privé. Nous avons déjà commencé, mais l'évolution constatée des orientations de l'Etat conjuguée à la prévision de départs en retraite nous dit que ce processus va s'intensifier.

Cette augmentation sera mise en place dans 14 mois, soit le 1^{er} septembre 2024 : cela permet à nos clubs d'anticiper dès à présent cette augmentation.

Les droits d'engagement n'ont pas augmenté depuis la saison 2019-2020

Nous proposons une augmentation de 7,5% en moyenne avec une augmentation plus importante pour les niveaux de pratique « élite » et « performance ». En effet, les charges importantes qui pèsent sur ces deux compétitions en raison du nombre de juges convoqués, ont rendu difficile leurs organisations générant des déficits importants. C'est la raison pour laquelle nous avons du mal à organiser cette compétition, en particulier cette année.

Pour diminuer ces charges, nous avons deux options :

- Réduire le nombre de juges convoqués en les remplaçant par des juges clubs : cette option n'a pas été retenue en raison des difficultés techniques à gérer le corps des juges.
- Augmenter les droits d'engagement : c'est l'option retenue, d'autant qu'elle est apparue plus économique pour les clubs. Cette augmentation financera l'augmentation de la dotation aux COL concernés.

Le total des produits est estimé à 16 255 000 €.

En conclusion :

Dans un contexte économique difficile, le projet de budget 2024 a été construit avec l'objectif de mener à son terme l'exécution du projet fédéral SynerGym 2024.

Le financement sera assuré

- Par une politique de déficit budgétaire maîtrisée : ce déficit sera financé par la reprise des provisions constituées les années précédentes.
- Par un effort demandé à nos licenciés pour tenir compte de l'inflation.

Ce budget permet aussi d'anticiper les situations futures et faire face aux enjeux majeurs auxquels la Fédération sera confrontée en 2025.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

Madame Mérieux - Merci Pascal pour cette présentation. Est-ce que vous avez des questions sur ce budget ?

Adoption des résolutions

Madame Mérieux – Si vous n’avez pas de question, nous allons passer à l’adoption des résolutions. Il y en a 9.

Petit rappel pour les votes

3 possibilités, pour touche 1, contre touche 2, abstention touche 3. La croix pour corriger et la touche Ok pour valider. Je vous remercie de bien vérifier à chaque vote si vous avez le message OK qui confirme la prise en compte de votre vote.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 265243 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|------|
| Pour | 265243 | 100% |
| Contre | 0 | |
| Abstentions | 3741 | |

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier, sur proposition du Comité Directeur des 22 et 23 avril 2023, l'Assemblée Générale

Ordinaire décide d'affecter le déficit du résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique, soit 128 210 €, en report à nouveau.

Par ailleurs, sur proposition du Comité Directeur des 22 et 23 avril 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reprendre la réserve de 300 000 € concernant le projet « Plan de soutien aux clubs FFGym » en contrepartie du poste de report à nouveau.

Ainsi, après affectation du résultat et reprise de la réserve concernant le projet « Plan de soutien aux clubs FFGym », le poste de report à nouveau s'élève à 2 251 045 € et le poste de réserves pour projet de l'entité à 5 091 401 €.

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 268984 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|--------|
| Pour | 267895 | 99,60% |
| Contre | 1088 | 0,40% |
| Abstentions | 0 | |

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 268984 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|------|
| Pour | 268984 | 100% |
| Contre | 0 | |
| Abstentions | 0 | |

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2024/2025 à 160€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 268984 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|------|
| Pour | 268984 | 100% |
| Contre | 0 | |
| Abstentions | 0 | |

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de **fixer le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2024/2025 à 26,50€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 261544 – Nombre de votants : 100

Pour 196655 75,20%

Contre 64889 24,80%

Abstentions 7440

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2024/2025 à 170€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 267490 – Nombre de votants : 100

Pour 256367 95,80%

Contre 11123 4,20%

Abstentions 1494

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2023/2024** :

* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

| | Individuels | Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor) | Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus |
|---|-------------|--|---|
| ÉLITE - Championnat de France - Masters | 60 | 50 | 50 |
| PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales | 45 | 35 | 50 |
| FEDERAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym | 22 | 27 | 44 |
| Top 12 | | | 250 |

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagement de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagement sont fixés à 80% des droits des finales nationales, **à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.**

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 267906 – Nombre de votants : 100

Pour 224205 83,70%

Contre 43701 16,30%

Abstentions 1078

Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2024 tel que présenté.**

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 240144 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|-----|
| Pour | 218511 | 91% |
| Contre | 21633 | 9% |
| Abstentions | 28840 | |

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 268984 – Voix exprimées : 268984 – Nombre de votants : 100

| | | |
|-------------|--------|------|
| Pour | 268984 | 100% |
| Contre | 0 | |
| Abstentions | 0 | |

Madame Mérieux - Je vous remercie pour votre confiance.

Il nous reste les questions diverses.

Questions diverses

Madame Mérieux – Nous n'avons reçu aucune question diverse, aussi, avant de refermer le volet institutionnel de cette assemblée générale nous allons pouvoir donner la parole à Monsieur Mickaël Boucher, Délégué régional Académique de la DRAJES de Bretagne.

Intervention des personnalités

Madame Mérieux – Monsieur Boucher vous avez la parole.

Monsieur Boucher – Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les élus, Monsieur le Directeur Technique National, Mesdames et Messieurs, merci de votre accueil, de la qualité de cette réunion, d'être venus en Bretagne d'abord, je marche dans les pas de Patrick Appéré, le Maire Adjoint de Brest. Vous avez choisi pour votre assemblée générale annuelle, et c'est un honneur, la grande ville la plus occidentale

de la France métropolitaine et je sais que pour venir jusqu'ici certains ont dû faire un peu de trajet, donc merci, nous sommes ravis de vous accueillir sur ces terres bretonnes.

Terre de légendes vous le savez, mais aussi terres sportives puisque c'est une des régions les plus sportives de France au nombre de licenciés et on en est très fiers.

Participer à une assemblée générale de la Fédération Française de Gymnastique c'est toujours un peu solennel et c'est important dans la vie d'un fonctionnaire de la jeunesse et des sports, quels que soient les noms que cela a pu porter d'ailleurs puisque notre administration a beaucoup évolué dans ses dénominations et dans ses rattachements. C'est toujours un honneur puisqu'il s'agit d'une institution très ancienne et là c'est un jour particulier : 150 ans, 1873 pour la création de votre fédération c'est-à-dire à peu près dans les mêmes jours que la naissance de la 3^{ème} République, bien avant que le baron Pierre de Coubertin réinstaure les Jeux Olympiques modernes et bien avant l'arrivée et le développement de tous les sports modernes anglais que l'on connaît bien aujourd'hui. Donc cela fait de cette discipline, une discipline qui est une véritable institution qui a traversé les âges et c'est un honneur, c'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui.

Vous savez je suis un jeune inspecteur depuis quelques décennies et donc j'ai eu l'occasion de participer non pas à des assemblées générales nationales mais à un certain nombre d'assemblées générales de ligues, et lorsque l'on va à une assemblée générale de ligue de la Fédération Française de Gymnastique, on sait d'abord qu'il faut arriver à l'heure, car on a quand même une chance que la séance commence à l'heure, et ensuite on s'attend à une tenue très rigoureuse, très travaillée avec des sujets, des exposés parfaitement millimétrés et d'une très grande qualité de présentation. Je dois dire que cette assemblée nationale est à l'aune de ce que je connaissais des assemblées régionales de cette discipline singulière, donc félicitations pour tous les organisateurs de cette belle réunion.

Je vais être très court sur les enjeux puisqu'ils ont bien été évoqués, avec beaucoup de force et de conviction par le Président, le DTN et le médecin fédéral. Donc je les partagerai simplement pour vous dire qu'on marche sur le même chemin, et tout d'abord la nécessité de protéger, c'est un élément très fort de votre politique fédérale, c'est au cœur de notre projet de société et effectivement ce n'est pas forcément un atout dans la concurrence des nations compte-tenu des pratiques d'autres nations mais en tous cas cela fait l'honneur de notre pays et de notre sport de haut niveau d'autant plus que nous avons des jeunes, voire très jeunes qui consacrent des temps d'entraînement extrêmement intenses et cela implique évidemment des mesures de prudence particulières. Merci donc pour tout ce qui est fait dans ce domaine-là ; je sais que les conseillers techniques sont aussi très impliqués sur ce changement d'époque avec un certain nombre de préoccupations qui sont au cœur des enjeux de société.

Alors sur les deux autres grands enjeux je voulais simplement vous dire que les Jeux Olympiques c'est 3 milliards 200 millions de téléspectateurs, c'est 13 millions de visiteurs sur les villes qui vont accueillir des manifestations mais aussi des fans-zones et autre, c'est entre 2 et 3 millions supplémentaires de touristes

étrangers sur cette période, c'est un impact considérable, c'est l'honneur et l'image de la France, et cela restera très longtemps dans les mémoires collectives.

Je pense qu'aujourd'hui, et c'est particulièrement le cas en Bretagne parce nous n'avons malheureusement pas d'épreuves sur nos terres, l'ensemble de la population et des élus n'a pas encore complètement conscience de cette immense vague qui arrive devant nous et qui va emporter toute la France pendant une année. Donc, on va travailler à cette animation. Il est essentiel que cette animation soit certes dans les podiums et dans les villes qui accueillent des épreuves, dans les villes étape du parcours de la flamme, qui sont particulièrement engagées dans ce domaine-là, mais qu'elle soit aussi dans tous les territoires et pour tous les publics, et c'est comme ça qu'on réussira les Jeux Olympiques. Il a été évoqué tout à l'heure l'avenir après 2024, je pense que l'avenir du sport français tiendra pour partie à partir de 2025, passé les Jeux, au souffle que nous aurons su donner au cours de ces Jeux Olympiques et aux mauvaises ondes que nous aurons su éviter et qui ne manqueront pas d'émerger mais que l'on peut complètement éviter si cela devient une immense fête populaire pour tous et partout.

C'est un projet de société, un projet pour l'ensemble du monde sportif qui doit être au cœur de nos préoccupations de trouver des animations, des activités, des partenariats avec les établissements scolaires « Génération 2024 », les collectivités territoriales « Terre de jeux » pour faire vivre ces Jeux partout en France.

Suite à ces Jeux, l'ambition du Gouvernement est le plan héritage que vous connaissez, et ce plan héritage c'est de façon à ce que les Jeux soient un pas en avant vers plus de sport en France.

L'enjeu du Président de la République est plus 3 millions de pratiquants sportifs supplémentaires. C'est important, on a déjà aujourd'hui en France, en post-Covid et vous n'êtes pas la seule fédération qui rencontre cela, autant voire plus de licenciés ou de demande de licences qu'avant la crise sanitaire. On a, dans certaines fédérations (je n'ai pas de données pour votre fédération) plus de 100 000 jeunes qui se sont présentés dans les clubs et qui n'ont pas pu être accueillis tout simplement parce qu'il n'y avait plus de place. Les terrains, les équipements étaient saturés, les encadrants ne pouvaient pas les accueillir, on avait une impossibilité pratique de faire plus. Cela veut dire qu'il va y avoir un ensemble d'outils pour accompagner la pratique licenciée.

Tout d'abord, cette augmentation de la pratique licenciée et de la pratique sportive est essentielle aujourd'hui, à une période où l'on a beaucoup trop d'enfants, et là je parle d'enfants et d'adolescents et pas ceux qui sont dans vos clubs bien-sûr, mais d'enfants et d'adolescents qui ont une activité sportive ou physique très insuffisante, en dessous des normes voulues par l'OMS, qui est très inférieure à ce qu'avaient les générations antérieures, avec une perte de 20 à 30% de capacité cardio-ventilatoire en 40 ans, des indicateurs qui sont documentés, qui sont considérables.

En contrepartie, ils passent 7 à 8 heures sur leurs écrans, vous savez cela comme moi. Quand on a compté les heures sur les écrans plus les heures devant les enseignants, on se demande quand ils trouvent le temps de faire autre chose.

La pratique sportive et la pratique physique dans toutes ses dimensions, redevient un incontournable pour l'ensemble de notre société. Vous faites votre « travail » puisque vous accueillez des jeunes, vous les formez, et à des niveaux absolument fabuleux, mais il faut aussi essayer de prendre en compte tous ceux qui n'ont pas de pratique physique, et dans la mesure où vos clubs pourraient contribuer à accompagner des dispositifs qui ont été évoqués par le Directeur Technique National tout à l'heure, des dispositifs d'acculturation de la pratique physique et sportive pour tous les jeunes, y compris ceux qui sont le plus éloignés, ça serait une excellente chose. On a notamment les 30 minutes d'activité physique quotidienne qui sont portés par les écoles, on a les 2h de sport de plus au collège, qui sont portés par les collèges volontaires pour l'instant (700 collèges pour cette rentrée scolaire, avec une augmentation très importante). C'est essentiel puisque votre apport pourrait permettre d'éviter ce qui sera quand même un choc sociétal, et c'est tout le sens de l'héritage, d'enrayer cette dynamique mortifère pour la santé de nos enfants. On travaille dessus.

Dans cet héritage, il y a d'autres dispositifs qui ont été évoqués tout à l'heure par Patrick Appéré qui est Président de l'ANDES : le plan 5000 terrains de sport et donc son espoir qu'on ait une augmentation de crédits est un espoir qu'on partage c'est évident, puisque pour faire des activités physiques il faut un terrain, il faut un éducateur sportif. La Ministre a porté le Grenelle des métiers du sport il y a quelques semaines, le 5 juin, et parmi les objectifs qu'elle a partagés avec les autres membres du Gouvernement ; il y a plus de 100 000 emplois sportifs à créer, et une multiplication par 5 de tous les emplois aidés dans le champ sportif pour augmenter cette capacité à encadrer nos jeunes. Il y a aussi une aide, et là vous en êtes les principaux bénéficiaires, responsables et porteurs, une aide à la prise de licence. Sur une licence à 170€, l'Etat peut en financer 50 ; alors ça n'est pas pour tout le monde, malheureusement on peut le regretter, on n'est pas dans le système par exemple du pass Culture, je le regrette, mais en tous cas ça couvre une population qui est extrêmement large, et on a du mal à la toucher. Les cibles du Gouvernement sur l'extension du Pass'Sport montent rapidement. Pour l'année prochaine, on a un objectif de 1,8 million de jeunes étudiants boursiers et jeunes dans les familles qui bénéficient de l'attestation de rentrée scolaire et jeunes qui ont un handicap. Enfin, il y a toute une série de catégories mais les principales sont celles-là, donc pour leur faciliter l'accès à une pratique sportive dans vos clubs. Je pense qu'il ne faut vraiment pas passer à côté de cela, puisque dans un contexte d'inflation, dans un contexte où un certain nombre de familles ont un budget contraint, 50 € pour une prise de licence surtout s'il y a plusieurs enfants, ça peut encourager ou pas, à ce que des jeunes viennent dans nos clubs.

Nous on a, aujourd'hui, plus de possibilités de Pass'Sport qu'on ne saura sans doute trouver de clubs et de jeunes pour en bénéficier. Et si c'est le cas en Bretagne, je vous assure que pour mon collègue d'Ile de France c'est encore bien plus ambitieux pour lui et bien plus compliqué d'atteindre cet objectif.

Donc, profitez si vous pouvez de ce beau dispositif qui vise à solvabiliser en particulier les familles les moins fortunées pour faire les formalités administratives nécessaires, qui sont assez simples, et ensuite promouvoir l'utilisation de ce Pass'Sport pour qu'il puisse être mobilisé par un maximum de familles.

Tous ces dispositifs, le Grenelle des métiers du sport, le Pass'Sport, les plans sur les équipements, et les dispositifs avec l'Education Nationale s'inscrivent dans un projet d'une France plus sportive. Cette France plus sportive nous pourrions essayer de l'atteindre grâce à vous.

Je vous remercie.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci beaucoup Monsieur Boucher.

Nous allons maintenant enchaîner avec la partie plus festive. Nous refermons ce côté institutionnel pour passer à la mise à l'honneur de femmes et d'hommes qui ont servi la gymnastique mais également avec la mise en lumière des clubs qui ont reçu la reconnaissance or dans le cadre de Qualiclub.

Nous commençons par la présentation des récipiendaires.

La parole est maintenant à la présidente de la commission nationale juridique et d'éthique, Chantal Languet, pour la remise des plaquettes Fédérales. Ils sont 13 cette année à recevoir la plus haute distinction fédérale et on ne peut que s'en réjouir. Certains d'entre eux n'ont malheureusement pas pu être présents parmi nous. Néanmoins, tous seront mis à l'honneur.

Chantal tu as la parole.

Présentation des récipiendaires

Madame Languet – Bonjour à vous tous chers amis congressistes. Au nom de tous les élus, il m'est à nouveau donné le plaisir de vous remercier chacun car si dans un instant nous allons honorer certains d'entre vous, toutes et tous qui êtes présents méritaient respect et reconnaissance. Chacun à votre niveau et selon votre fonction, vous accomplissez un travail formidable. Un immense merci pour tout cela. Je remercierai également tous nos élus fédéraux qui, sans exception, ont compris nos décisions et validé nos propositions ; le personnel fédéral et plus particulièrement Delphine Lemire et bien sûr, chaque membre de la commission que j'ai la joie de représenter. Par le rapport annuel d'activités, vous avez pris connaissance de nos échanges sur les 117 dossiers qui nous furent soumis et des décisions mûrement réfléchies que nous avons prises, certaines ayant nécessité des recherches approfondies. In fine, certains dossiers ont dû être écartés, je n'y reviendrai pas. Simplement, je vous rappelle la notion essentielle de

bénévolat qui seule autorise un dépôt de dossier. Cette année, nous allons attribuer 13 plaquettes, une de plus parce qu'un de nos amis en 2021 n'a pas pu être parmi nous, elle lui sera remise aujourd'hui, 42 médailles d'or, 40 médailles d'argent, 15 médailles de bronze. Malheureusement, 8 dossiers n'ont pu être validés. La rigueur que nos disciplines imposent à nos gymnastes nous oblige nous-mêmes à être à la hauteur de ces exigences. Nous nous interdisons de déroger à cette règle. Nous allons donc maintenant présenter les quatre personnes qui n'ont pas pu être présentes avec nous aujourd'hui.

Pierre Martinon, pour 49 années de bénévolat – Comité régional Auvergne Rhône-Alpes

Jean-Claude Dirringer, 46 années de bénévolat – Comité régional Grand-Est

Maurice Loibl, 47 années de bénévolat - Comité régional Grand-Est

Patrick Derdeyn, 50 années de bénévolat – Comité régional des Hauts de France

Applaudissements.

Madame Languet – Pour ces quatre personnes, ainsi que toutes les médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises par les comités régionaux, au cours d'un évènement que vous choisirez.

Madame Languet – Nous allons continuer avec les récipiendaires qui ont pu se déplacer aujourd'hui.

Toutes les plaquettes seront remises par James Bateau, secondé par Dominique Mérieux.

Je vais appeler :

Didier Becaud – Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes

Didier ne s'est jamais éloigné de son Allier natal puisqu'il est né à Vichy. En 1982, après plusieurs années de pratique, il est nommé responsable technique GAF au sein de la Française de Cusset ainsi que responsable de la formation des cadres du Comité départemental de l'Allier. Il occupera ces fonctions jusqu'en 2011. Il ne quittera pas pour autant La Française dont il est le vice-président depuis 2011.

De 2008 à 2017, il assure la vice-présidence du Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Conjointement, en 2008, il est élu Président du Comité départemental de l'Allier, sans discontinuer jusqu'à ce jour.

41 années d'engagement bénévole au service de la Gymnastique.

Applaudissements.

Catherine Beaudroit – Comité régionale Bourgogne Franche Comté

Depuis 1974 ; sans interruption, Catherine se dévoue pour l'Union Sportive Pont de Roide-Vermondans Gymnastique.

Entraîneur bénévole jusqu'en 1981, elle n'aura eu de cesse depuis de répondre toujours présente pour juger autant de fois que nécessaire. 49 années d'un parcours de modestie mais tellement essentiel dans la vie d'une association, savoir pouvoir compter et s'appuyer sur la générosité des bonnes volontés.

Applaudissements.

Jean-Luc Ducerf – Comité régional Bourgogne Franche-Comté

Après avoir pratiqué la gymnastique, Jean-Luc est technicien à Montceau-les-Mines ainsi qu'à l'Indépendante de Ciry le Noble de 1981 à 2004. De 2004 à 2008, il est membre du Comité départemental de Saône et Loire. Depuis 2008, il est président de la région Bourgogne qui deviendra Bourgogne Franche-Comté.

Applaudissements.

Claudette et Philippe Salomé - Comité régional Bourgogne Franche-Comté

Pour chacun, 40 années d'engagement.

Philippe n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui mais Claudette recevra sa plaquette.

Unis dans la vie et pour la vie, ils sont mariés depuis 51 ans, ces deux-là vont de pair jusque dans les gymnases ! Tous les deux de l'Avant-Garde de la Motte de Vesoul depuis 1983, Claudette juge et monitrice jusqu'en 2016 et Philippe, membre du comité directeur de la section gymnastique de l'Avant-Garde jusqu'en 1988.

Toujours ensemble, Claudette et Philippe se suivent, au Département de Haute-Saône ainsi qu'à la région Franche-Comté devenue Bourgogne Franche-Comté. En 1984, Claudette y est membre des comités techniques puis déléguée technique générale jusqu'en 2016. Elle est encore, à ce jour, secrétaire de l'Avant-Garde de Gymnastique de Vesoul.

Philippe quant à lui, de 1988 à 1991, est secrétaire du Comité régional de Franche-Comté puis vice-Président de 2008 à 2017. De 1993 à 2016, il est Président de l'avant-Garde de Vesoul et depuis 1993 à aujourd'hui, Président du Comité départemental de Haute-Saône.

Deux itinéraires en parfaite harmonie !

Applaudissements.

Annick Bourbao – Comité régional de Bretagne

Licenciée au Club Olympique Briochin de Gymnastique à Saint-Brieuc, Annick y est monitrice de 1978 à 2013. Durant 35 ans, elle aura fait découvrir et aimer la gymnastique à nombre d'enfants.

En 1980, elle est élue au Comité régional de Bretagne, sans interruption jusqu'à aujourd'hui. La même année, Annick entre au Comité départemental des Côtes d'Armor au poste de secrétaire. Elle en est à ce jour la Présidente.

Applaudissements.

Geneviève lauch - Comité régional de Bretagne

Pour 49 années d'engagement

Geneviève, gymnaste rythmique de haut-niveau avec deux participations au Championnat du Monde de GR (1977 et 1979), titulaire de l'Ensemble France.

Elle est alors licenciée à l'Association Sportive Artistique et de Loisirs de Lille.

Gymnaste, entraîneur de 1974 à 1996 et juge de 1997 à 2005. En 1983, elle a quitté Lille pour Rennes où elle prend sa licence au Cercle Paul Bert. Avec Mado Lapesque, elle lance alors la GR en Bretagne et n'aura de cesse de développer chaque niveau de la discipline : département, région, zone.

Geneviève est membre de la commission technique GR de Bretagne depuis sa création, de l'équipe technique de la zone ouest jusqu'en 2021 ainsi que de la commission nationale de 1996 et 2004. Elle continue de vivre sa passion en tant que membre de la commission technique GR de Bretagne, de la commission technique départementale d'Ille et Vilaine et comme juge.

Un destin, une vie au service de la Gymnastique !

Applaudissements.

Jean-Claude Delhomme – Comité régional Nouvelle-Aquitaine

Avec 41 années de service

Depuis 1983, Jean-Claude est technicien bénévole au sein de la Société Miossaise. Il en est aujourd'hui le Président.

De 1996 à 2000, il est trésorier du Comité régional d'Aquitaine.

Notre ami fut précurseur du développement des activités tournées vers la petite enfance dont il est animateur fédéral, diplômé BEESAG en gymnastique masculine, il est également juge.

Son objectif : baser la réussite sur le plaisir et l'envie.

Applaudissements.

Daniel Schicca – Comité régional Grand-Est

En 1967, Daniel est élu au Comité Directeur de la Société de Gymnastique Saint-Louis au poste de secrétaire qu'il occupera jusqu'en 1981, date à laquelle il laissera également sa place de technicien. Il ne s'arrêtera pas pour autant puisqu'il est depuis, Président du Club Gym Saint-Louis et Président du Comité départemental du Haut-Rhin.

Entre-temps, de 1992 à 2009, il fut vice-Président du Comité régional d'Alsace.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci à tous et encore bravo et félicitations pour tout ce que vous faites pour la gymnastique. Merci.

Applaudissements.

Reconnaisances Or QualiClub

Madame Mérieux – Nous allons maintenant accueillir Malika Mesrar, Présidente de la Commission Nationale de Labellisation (CNL) pour la présentation des 10 clubs qui ont obtenu cette année la reconnaissance or. Malika va vous présenter l'ensemble des lauréats

Madame Mesrar – Merci.

Il est temps de mettre à l'honneur les clubs reconnus QualiClub. Mais avant, je vous présente une rétrospective des faits marquants de cette saison.

En septembre, la rentrée avec une réunion de la CNL pour faire le bilan de la saison. En octobre, il a été temps de faire le tour des régions de métropole afin de faire le point sur l'organisation de QualiClub. A la suite de cela, il a été fait un bilan avec les référents régionaux afin de mettre en place un plan d'actions pour la saison. En novembre, une réunion de la CNL. En décembre, un temps d'échanges avec les référents régionaux qui permet de partager les pratiques de chacun, d'écouter les besoins et d'améliorer les procédures à la demande. En janvier, une autre réunion de la CNL. En février, nous avons profité du colloque des structures déconcentrées pour rencontrer cette fois les territoires ultramarins et la Corse afin de les écouter sur leur organisation, leurs spécificités et de connaître un moyen de les accompagner. Cela fait partie du plan ultramarin et Corse. Pour le mois de mars, nous avons soufflé nos trois bougies et organisé une réunion de la CNL. Au mois d'avril, comme tous les ans, nous avons organisé une autre réunion d'échanges avec les référents régionaux au siège de la Fédération. Nous avons abordé le sujet du climat social du club. Nous nous sommes fait accompagner pour la vision juridique de Dominique Maillot. En mai, une réunion de la CNL. En juin, nous avons fait les premières formations pour les structures ultramarines. Nous avons eu la Guadeloupe et la Réunion en visio conférence. C'était une belle expérience et nous allons déployer sur les autres territoires bientôt. Nous voici aujourd'hui au Congrès fédéral où nous allons pouvoir mettre à l'honneur nos clubs reconnus Or. Mais avant, je souhaitais remercier tous les acteurs qui œuvrent autour de ce projet QualiClub. Mes remerciements vont aux accompagnateurs qu'ils soient départementaux ou régionaux, aux référents régionaux, aux commissions régionales de labellisation, à la commission nationale, le Pôle Territoires, une superbe dynamique qui nous permet de présenter ces chiffres aujourd'hui : 133 reconnaissances bronze, 73 argent, 34 or, 57 labels et pour gym+ qui est un label récent nous avons déjà 17 labels. Bravo à toutes ces personnes qui sont au service des clubs.

Applaudissements.

Nous pouvons appeler les clubs par ordre alphabétique des comités régionaux.

Auvergne-Rhône-Alpes

Grières Gym – Jacques Vareyon (président régional)

Bourgogne-Franche-Comté

Besançon Gym – Anita Lonchamp (présidente départementale)

Centre Val de Loire

Alliance Nogentaise – Jérôme Hamelin (responsable technique)

Grand-Est

Athlétique Fumacien – Olivier Laurant (président départemental)

Union gymnique de Longwy – Agnès Lichtlé (présidente régionale)

Hauts-de France

Association Municipale Gymnique Arques – Bernard Dumondel (président départemental)

Ile de France

Amis gymnastes d'Aulnay sous Bois – Nicolas Barraud (Président) et Raphaëlle Allemand (Secrétaire)

Occitanie

Salto Albigeois – Hervé Andanson (président de la Haute-Garonne)

Provence Alpes Côte d'Azur

ASCM Toulon – Florence Prin (Présidente)

Mouans Sartoux Gymnastique rythmique – Céline Imbert (Présidente départementale)

Vous avez ici la promotion 2023 des clubs Or. Bravo à tous.

Applaudissements.

Madame Mérieux – C'est Malika Mesrar et le Président qui remettront les bannières de la reconnaissance

Or.

Remise des bannières.

Photo collective.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Félicitations et merci à tous. Merci Malika pour cette présentation.

Clôture

Madame Mérieux – Avant de clore ce 200^{ème} congrès, je vous informe que le dîner sera servi à partir de 20h au pavillon Bretagne, je vous remercie de rendre vos boîtiers en sortant de la salle.

Nous pouvons maintenant clore cette assemblée générale ordinaire 2023. Je laisse la parole au Président James Bateau pour la conclusion de cette journée.

Merci à tous.

Monsieur Bateau – Merci Dominique. Cette saison n'a pas été facile comme on l'a dit tout à l'heure. Mais évidemment, ça nous fait chaud au cœur, merci de votre soutien que vous nous avez apporté tout au long de la journée en votant à des forts pourcentages les projets que nous vous avons proposés. Vraiment merci. Nous avons beaucoup de signes positifs hormis la confiance que vous nous donnez. Vous savez aussi qu'on a un nouveau président du CNOSF, qui est un président d'apaisement apparemment en plus d'être breton. Les 150 ans, ça va être une fête qu'on doit construire ensemble, les Internationaux de France, Dominique vous a dit combien ils allaient être beaux à l'avenir, l'acronyme VAJOPE, vous vous souvenez le V de Violences, le A d'Académie, le JOP des Jeux Olympiques et Paralympiques et le E de Economie seront nos objectifs. Mais le plus important c'est votre confiance, vraiment très sincèrement merci pour ça. Merci pour votre engagement aussi. Merci à nos invités qui sont venus et nous ont soutenus. Merci à nos partenaires qui sont ici. Et puis finalement, je ne voulais pas terminer cette assemblée sans remercier particulièrement Dominique pour la coordination qu'elle fait sur cette assemblée, remercier Pascal sur les présentations de budget qui essaie d'être le plus explicatif possible. Remercier plus largement le Bureau et le Comité Directeur qui travaillent tout au long de l'année et remercier bien sûr les cadres techniques et les personnels qui travaillent avec nous. Si vous en étiez d'accord, on pourrait les applaudir.

Applaudissements.

Clôture de la réunion à 18h30.